LES JUSTES REVENDICATIONS DE L'ITALIE

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/lesjustesrevendi00warr

POUR L'UNITÉ DE FRONT DIPLOMATIQUE

LES JUSTES REVENDICATIONS DE L'ITALIE

LA QUESTION DE TRENTE, DE TRIESTE ET DE L'ADRIATIQUE

(Texte illustré de 21 cartes ou graphiques)

par

WHITNEY-WARREN
CITOYEN AMÉRICAIN
MEMBRE DE L'INSTITUT

LA RENAISSANCE
Politique, Économique, Littéraire et Artistique
10, RUE ROYALE, 10
PARIS

PRÉFACE

Au cours d'un voyage que j'ai fait en Italie il y a quelque temps, j'ai eu la chance de me rencontrer avec l'amiral Thaon di Revel, commandant en chef des forces navales italiennes, et d'avoir avec lui plusieurs entretiens. A la suite de ces entretiens où nous nous sommes trouvés d'accord sur la nécessité d'une étroite collaboration interalliée et sur l'intérêt qu'il y aurait à mieux faire connaître de tous les peuples dressés contre l'Allemagne et contre l'Autriche la justice des aspirations nationales qui animent chacun d'entre eux, l'amiral m'a écrit une lettre dont on trouvera plus bas la traduction. A vrai dire, elle s'adresse en moi, au citoyen américain, mais il m'a paru qu'elle pourrait être lue avec profit ailleurs que dans mon pays. Le nom du grand marin qui l'a signée, le caractère général des thèses qu'elle expose, l'utilité pour les Alliés de n'avoir qu'une seule âme et de comprendre l'identité de leurs légitimes revendications, m'ont incité à publier cette lettre ici-même. Puisse-t-elle contribuer à éclairer l'opinion sur la nature des buts italiens, lui faire sentir que Trente, Trieste et l'Adriatique appartiennent à l'Italie au même titre que l'Alsace-Lorraine appartient à la France.

W.-W.

Cher ami,

Si, en Italie, on demandait à l'improviste à des hommes cultivés et généralement bien informés quelques renseignements sur les problèmes particuliers qui touchent de près les Etats-Unis, la défense de ses côtes, ses intérêts nationaux, ses nécessités à l'égard de ses frontières, bien peu sans doute seraient à même de donner aussitôt une réponse prompte et exacte. Dans la grande masse du peuple italien, de tels problèmes sont complètement ignorés.

Il est donc permis, sans froisser aucune susceptibilité, de supposer qu'aux Etats-Unis, tout de même, la plus grande partie de la nation, et même la majorité de l'élite, ignorent les problèmes vitaux de la nouvelle Italie.

Quelle signification ont pour un Américain, les mots de Trente, Trieste, Istrie, Dalmatie, Adriatique, *en dehors de leur acception géographique ? La science humaine est aujourd'hui si vaste qu'il est impossible de tout connaître et de tout savoir* a priori. *Mais quand*

un peuple entier court aux armes, combat et meurt en prononçant ces mots, quand il les élève à la hauteur d'un symbole, qu'il les fait flotter comme un drapeau et résonner comme un serment, c'est qu'alors, en dehors de leur sens géographique, ils veulent dire quelque chose de plus et traduisent des pensées liées à l'histoire, à l'existence, aux aspirations spirituelles et matérielles d'une race entière ; c'est qu'alors ils expriment des sentiments et des faits que tout Italien averti se doit d'expliquer à ses amis, à ses alliés, à tout homme dont la conscience est droite, pour lui permettre d'apprécier à leur juste valeur les actes, les prétentions, les espérances, les droits incontestés d'un peuple engagé dans une lutte gigantesque au nom du même idéal d'humanité et de justice qui a poussé la libre Amérique à se dresser en armes.

Trente, Trieste, Istrie, Dalmatie, Adriatique, *cinq paroles magiques qui, pour les Italiens de n'importe quelle partie du monde, justifient la confiance sur laquelle se basent la vie et l'action de la nouvelle Italie. — Voici leur sens : « L'Italie, après des siècles d'esclavage, a pu réunir la plus grande partie des morceaux épars de son territoire en les arrachant, par de successives et sanglantes guerres d'indépendance, aux usurpateurs étrangers. Mais l'Italie n'est pas encore complètement unie, et elle ne pourra jamais l'être, et elle ne pourra jamais se sentir en sûreté chez elle tant que ses portes resteront ouvertes, tant qu'elle n'aura pas ramené à leur berceau ceux de ses fils qui gémissent encore sous le joug étranger.*

« Nous sommes un des peuples les plus anciens du monde ; après avoir vécu les splendeurs de Rome, nous avons pendant des siècles subi la servitude ; nous avons appris à souffrir, mais nous n'avons pas appris à nous courber et aujourd'hui nous nous battons pour compléter notre union, pour reprendre ce qui nous appartient encore. Si nous ne l'obtenons pas, notre existence est vouée à l'abaissement, mais plutôt que nous soumettre nous préférons mourir. Trente et Trieste sont les portes de chez nous ; ce sont les premières pièces de notre Maison, et à Trente comme à Trieste, un étranger s'est installé qui nous empêche de fermer ces portes. Du seuil même de notre propriété, il nous envoie ses gens armés pour nous dévaliser et pour nous imposer sa volonté. Si nous ne libérons pas maintenant notre terre, nous ne la libérerons jamais plus, et pour vivre nous devrons nous humilier. Mais cela, nous ne le voulons pas ; mais cela, nous ne le pouvons pas. Nous combattrons tant qu'il y aura des Italiens à affranchir et tant qu'il y aura des Italiens pour combattre ; nous combattrons tant que nous ne serons pas les maîtres de notre bien. »

Voilà ce que signifient Trente et Trieste. — Est-il juste que l'Italie se soit levée pour délivrer ces deux provinces?

Si les ports des Etats-Unis étaient aux mains de l'étranger, si les provinces de New-York et de San-Francisco étaient occupées par les Allemands, les Américains auraient-ils agi autrement que les Italiens?

La frontière terrestre de l'Italie est constituée par les Alpes; c'est une grande muraille, au pied de laquelle s'étend la pacifique et fertile plaine Veneto-Lombarde, mais cette frontière n'appartient pas tout entière à l'Italie; dans cette plaine, l'Autriche garde des places où elle exerce encore sa tyrannie sur un peuple libre de 38 millions d'habitants! Cette situation doit prendre fin si l'on veut supprimer les causes d'une guerre future, si l'on veut que soient enfin reconnues les raisons suprêmes du Droit et de la Liberté.

Mais les frontières de l'Italie ne sont pas seulement terrestres; elles sont aussi maritimes en grande partie. Ce que Trente et Trieste représentent sur le continent, l'Adriatique le représente du côté de l'Océan. Or, l'Italie est un pays qui respire et qui vit sur la mer. Ses deux poumons sont la mer Tyrrhénienne et l'Adriatique. Si vous enlevez un poumon à un homme, il continuera peut-être à végéter, mais il n'en demeurera pas moins phtisique: si vous enlevez l'Adriatique à l'Italie, elle s'isolera et elle mourra de phtisie.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour voir que, sans la possession de la Dalmatie et des Curzolaries (1), *l'Adriatique sera jamais une mer où l'Italie puisse se sentir en sûreté.*

Cette affirmation trouve son fondement dans des raisons historiques, ethniques, géographiques et militaires: permettez-moi de les signaler brièvement.

L'Adriatique est pour l'Italie la grande route de l'Orient, comme la mer Tyrrhénienne est la grande route vers les deux Amériques; c'est la voie où les Vénitiens concentrèrent tous leurs efforts, celle qui leur permit le négoce et la richesse. C'est aussi la voie par laquelle les hordes turques firent irruption sur nos côtes pour nous piller, pour peupler leurs harems et garnir leurs galères. La nécessité de se défendre, d'une part, la nécessité de vivre d'autre part ont poussé Venise à veiller jalousement sur ses confins géographiques, et à s'assurer, sans partage, la possession d'une mer où il y a place pour un seul maître, non pour deux.

Quand Venise succomba et que les Autrichiens s'en emparè-

(1) N. B. — En Italie on appelle « Curzolaries » les îles immédiatement au sud de la Dalmatie dont elles font partie.

*

rent, ils voulurent prendre pied dans l'Adriatique et ravir entièrement l'héritage de Saint-Marc. L'Italie n'était pas encore sortie de son long esclavage, mais son destin s'accomplissait; cet héritage usurpé faisait partie intégrale et indivisible de la grande patrie italienne trop faible encore pour s'insurger et pour rompre ses chaînes.

L'Autriche, en se penchant vers l'Adriatique, trouva partout les traces de l'esprit italien ; tout y est latin, tout y est un morceau vivant de la patrie italienne. Peu à peu l'Autriche, par des persécutions par des confiscations, substitua aux Italiens du littoral des Croates venus de l'intérieur. Nos maisons, nos autels, nos monuments, sont aujourd'hui occupés en grande partie par des étrangers, gens d'une autre langue, d'une autre civilisation, qui ne savent pas ce qu'ils nous ont arraché, qui ne comprennent pas le langage de notre pays ni de nos ruines ; ils connaissent seulement qu'ils sont installés là parce que ce littoral représente l'empire sur l'Adriatique, la clef de la richesse et du commerce avec l'Orient. Les Italiens demeurés en Dalmatie luttent pour sauver encore ce qui reste de leur patrie et invoquent son aide, mais leur voix devient de plus en plus faible, parce que leur nombre est de plus en plus restreint. C'est aujourd'hui qu'il nous faut accomplir l'œuvre libératrice, car plus tard il serait trop tard ; notre millénaire civilisation latine serait abolie par les spoliateurs.

A toutes ces raisons, s'en ajoute une autre d'ordre militaire. Voyez nos dreadnoughts ! ils sont enfermés à Tarente, parce que nous ne possédons pas sur l'Adriatique un port assez grand ni assez profond pour y contenir une forte escadre, tandis que l'Autriche, de Pola, exerce son empire sur toute la haute Adriatique, de Sebenico et de Spalato sur toute la moyenne Adriatique ; de Cattaro, sur toute la basse Adriatique jusqu'à Corfou ; de plus, chaque canal, chaque île, et spécialement les Curzolaries, possèdent d'excellents ports pour une nombreuse et puissante flotte.

Ainsi l'Autriche est maîtresse de l'Adriatique, malgré l'immense infériorité de sa flotte si on la compare à celle de l'Italie et de ses alliées, la France et l'Angleterre ; elle peut, à n'importe quel moment faire sortir ses vaisseaux de n'importe quel point de la côte magnifique qu'elle nous a dérobée, et nous n'avons pas, nous, un seul port où mettre en sécurité nos navires de gros tonnage.

J'ai passé ma vie en mer, et maintenant j'ai l'honneur de commander les forces navales de mon pays ; je puis donc parler en connaissance de cause, parce que je parle en me basant, non seulement sur la théorie, mais sur l'expérience.

Tandis que la côte italienne d'Otrante à Venise est entièrement basse, sans ports, sans refuges, exposée au vent du Nord, les Curzolaries et la Dalmatie, je le répète, offrent de nombreux et vastes points de refuge, des ports merveilleux et la possibilité de naviguer à l'intérieur, à l'abri du mauvais temps. N'importe où se trouve un navire autrichien dans l'Adriatique, il peut rencontrer un refuge en parcourant quelques milles et en gagnant les nombreux canaux intérieurs ; n'importe où se trouve un navire italien dans l'Adriatique, il ne peut rencontrer d'autre refuge qu'à Brindisi ou à Venise, nos seuls ports militaires naturels. Mais Brindisi et Venise sont séparés l'un de l'autre par 1.300 kilomètres, et ne sont que très difficilement praticables pour les grands navires modernes. Les Curzolaries constituent pour ainsi dire un pont de passage entre la Dalmatie et l'Italie, et ce pont est tout entier au pouvoir de l'ennemi qui peut en faire l'usage qui lui plaît, y pratiquer le guet et l'agression. Il peut choisir le moment de l'attaque ; il peut choisir le lieu de l'attaque et se retirer avant d'être poursuivi, parce que, de Brindisi ou de Venise, nous avons à parcourir une distance qui permet toujours à l'Autrichien de s'éclipser avant d'être atteint.

Dans les hautes montagnes des îles Curzolaries, chaque cime de plus, est un excellent sémaphore d'où on domine l'Océan ; du littoral italien, au contraire, la vue ne s'étend qu'à quelques milles de distance; aussi pour être informée de ce qui se passe en mer, l'Italie doit-elle maintenir constamment des unités en vedette.

C'est pour ces raisons que les Italiens, aujourd'hui, par les paroles « Adriatique » et « Dalmatie », symbolisent la pensée suivante : « Nous n'avons pas la possibilité de nous servir de cette mer qui baigne une moitié de notre patrie, parce que notre côte ne possède pas de ports, et parce que tous les avantages sont sur la côte opposée. L'Autriche est restée bien des siècles sans l'Adriatique et cependant elle fut prospère et très puissante parce qu'elle n'est pas une nation maritime, mais seulement et essentiellement une nation continentale; nous, au contraire, de par notre position géographique nous sommes exclusivement un pays maritime. Nous n'avons jamais pu vivre sans l'Adriatique, et aujourd'hui menacés d'en être privés pour toujours, et de ne plus pouvoir réaliser notre unité nationale, nous lutterons jusqu'à la mort pour la conserver; perdre l'Adriatique signifierait pour nous l'appauvrissement, le dépérissement, l'exclusion à jamais du monde des peuples forts. »

L'Italie, donc, ne demande pas de nouvelles conquêtes territoriales ; elle n'est pas poussée par des cupidités impérialistes ; elle

veut seulement rentrer de nouveau en possession de ce qui lui appartint à travers les siècles, de ce qui complète son unité nationale, de ce qui lui est indispensable pour vivre, pour prospérer, pour défendre son œuvre, sa race, sa civilisation. Prenez une carte, vieille d'un siècle : à qui étaient les terres qui sont aujourd'hui la possession de l'Autriche ? La conquête en a été faite par les Habsbourg ; ils doivent restituer à l'Italie ce qu'ils lui ont pris. Si elle n'obtient pas la propriété certaine, définitive de ses confins naturels, la guerre entre elle et l'Autriche existera toujours à l'état latent, parce que l'Italie ne peut vivre sans le nécessaire ; ne pouvoir vivre c'est mourir — mais avant de mourir, l'Italie sacrifiera jusqu'au dernier de ses fils.

Du reste, pour démontrer encore, si cela était nécessaire, qu'en redemandant Trente, Trieste, l'Istrie et la Dalmatie et les Curzolaries, l'Italie n'est pas poussée par la cupidité, je n'aurai qu'à signaler ces faits :

Si l'Italie avait nourri des pensées de conquête elle n'aurait pas hésité à pactiser avec les Empires du Centre, ni à profiter des avantages qu'ils lui offraient ; mais, au contraire, instantanément, elle eut la claire vision de sa mission : délivrer ses propres frères encore asservis, sauver la civilisation latine. Elle entra en guerre dans le moment le plus défavorable, lorsque tout portait à croire que la victoire appartenait aux Empires du Centre, quand la Russie avait déjà été battue et repoussée ; elle se jeta, tête baissée, dans la mêlée, avec une confiance magnifique, animée par un idéal de liberté et de justice pour tous les peuples, et par-dessus tout pour le peuple italien. A toutes les espérances que l'Allemagne faisait miroiter à ses yeux, au vaste empire colonial, à la richesse, aux milliards, à la Corse, aux provinces de Nice et de la Savoie (qui bien qu'ayant appartenu un temps à l'Italie, bien qu'ayant été le berceau de la Maison Royale, sont aujourd'hui libres et prospères sous une civilisation identique à la nôtre, régies par les lois démocratiques d'une nation sœur et, par conséquent, exclues à tout jamais de nos aspirations), elle préféra les arides pierres du Trentin, du Carso, de la Dalmatie et des Curzolaries : c'est que nous ne faisons pas, nous, une guerre de conquête ; nous nous battons pour renvoyer de chez nous un intrus qui s'est implanté parmi nous alors que nous étions encore enfants, que nous n'avions pas la force de le chasser ; aujourd'hui, nous avons grandi, et, au prix de notre vie, nous ne voulons plus de cet intrus.

Maintenant, puisque j'ai eu la chance de rencontrer en vous un Américain prompt à analyser ces vastes problèmes, je me per-

mets de vous demander pour quels motifs vous êtes entrés dans la lutte ? Pour dépenser en vain des milliards, détruire des trésors de bien-être, de vie, de science, et pour que dans peu d'années les erreurs et les injustices d'aujourd'hui se renouvellent ? Non, cher ami, vous êtes entrés en guerre pour un très noble idéal d'humanité, afin de contribuer, en votre qualité de grande nation, à donner la liberté à tout peuple qui en est digne et capable, selon le degré de son développement social, afin que, jamais plus, à l'avenir, les injustices et les perfidies impérialistes qui ont déterminé le conflit ne puissent se répéter.

Nous avons besoin que l'Amérique, qui est libre et maîtresse chez elle, nous aide à nous libérer entièrement et à nous rendre maîtres chez nous ; que de toutes ses forces, par sa conscience et sa raison, elle soutienne notre droit sacré sur Trente et Trieste, sur l'Istrie, la Dalmatie et les Curzolaries, le jour où l'on commencera à parler de paix. Ce sont là pour nous les seules conditions d'une paix réelle, durable.

L'Amérique peut être, d'une certaine manière, l'arbitre entre deux civilisations : elle peut ou tuer la civilisation latine en laissant l'Adriatique aux mains des Barbares, ou repousser la horde teutonne loin des confins que la nature a assignés à cette civilisation et que ses envahisseurs, par besoin de rapine et de domination, ont envahis, naguère. Je suis certain qu'un peuple généreux et intelligent, comme le vôtre, qui n'aime rien au-dessus de la liberté et de la justice, n'hésitera pas à choisir son geste.

Croyez-moi, en toute sympathie,

Votre bien affectionné.

THAON DI REVEL.

LES JUSTES REVENDICATIONS DE L'ITALIE

La Question de Trente, de Trieste et de l'Adriatique

Nous arrivons à une période de la guerre où il est nécessaire de réaliser, entre les alliés, ce qu'on pourrait appeler « l'unité d'âme ». Sans prévoir que les hostilités puissent finir prochainement, il est permis, dès maintenant, d'envisager le moment où, dans le son du canon, s'élèveront, de tous côtés, des discussions précises sur les conditions de la paix. En fait, ces discussions sont déjà ouvertes, en termes très généraux, et les différents gouvernements de l'Entente ont apporté, à la tribune, des déclarations qui définissent, *grosso modo*, les clauses essentielles du futur traité. Chacune des grandes nations qui luttent contre les empires centraux a fait connaître au monde, par la voix de ses dirigeants, quel était le minimum de ses légitimes exigences pour consentir à mettre bas les armes. Mais il ne suffit pas que chaque peuple soit convaincu de la justice de ses propres revendications ; il importe encore qu'il fasse siens les vœux des puissances fraternelles qui se battent à son côté. C'est ce que j'entends par « unité d'âme » : unité d'aspirations, solidarité absolue dans la volonté de faire restituer, à chacun, ce que le Germain lui a volé.

Je n'éprouve aucune gêne, en me plaçant sur ce terrain, à parler de la paix. L'intérêt général de la civilisation me paraît être, au contraire, qu'on en parle le plus souvent possible si c'est pour démontrer qu'elle doit reposer sur la préparation intégrale du droit lésé. Aucune concession n'est admissible pour aucun des belligérants alliés, ni quant à son bien personnel, ni quant au bien de ses partenaires. L'intransigeance est nécessaire pour que l'humanité soit enfin délivrée de la tyrannie allemande, et il ne s'agit pas d'une intransigeance qui se fonde seulement sur la raison, mais encore sur le sentiment. L'adhésion des cœurs est indispensable, pour qu'à aucun moment, ni dans le secret des chancelleries, ni sur le tapis vert d'un congrès, la diplomatie ne soit admise à contredire l'opinion publique. On a vu de ces contradictions. J'en prendrai un exemple dans l'histoire même de cette belle Italie dont je parlerai tout à l'heure : en 1859, au moment de Villafranca, Napoléon III, contre toute attente, signa avec les Habsbourg un protocole de paix qui n'accordait pas à l'Italie les territoires promis. L'opinion italienne en fut indignée ; l'opinion française n'en fut que surprise. Si elle s'était passionnée dans le débat

sans doute aurait-elle su imposer son point de vue. Mais il lui manquait, sinon la clairvoyance et la bonne volonté, cette chaleur d'enthousiasme, du moins, à laquelle ni les rois, ni les gouvernements ne sauraient opposer leur froide politique. Ce que je réclame justement, aujourd'hui, des peuples alliés, c'est une communion d'âme qui empêche les calculateurs, le moment venu, d'établir des cotes mal taillées, une fraternité qui rende les prétentions des uns intangibles aux regards des autres et oblige la diplomatie à considérer la série des causes nationales comme formant une seule et vaste cause humaine ; ce que je réclame, c'est l'unité de front diplomatique.

On reprochera deux choses à cette proposition ; d'abord de faire appel à un altruisme chimérique et puis d'être trop simpliste, de négliger les oppositions d'intérêt inévitables lorsqu'il s'agit de satisfaire une bonne douzaine d'associés. Ces objections ne me paraissent pas inéluctables. Je crois qu'on peut tout attendre de la générosité des peuples. En tant que citoyen américain, je suis fondé à prétendre qu'elle est capable des plus rares désintéressements. L'Amérique, en effet, ne se bat pas pour la conquête, ni même pour la reprise de ses propres territoires ; elle a épousé la querelle de la France parce qu'elle lui paraissait juste ; elle est entrée en guerre pour que l'Alsace-Lorraine redevienne française : elle m'offre ainsi un bon exemple d'altruisme. Je n'ai pas lieu de penser qu'ailleurs, chez les peuples qui ont une conscience et le goût de l'humanité, il faille compter sur des vertus moindres. Le compagnonnage d'armes, la fusion des énergies, l'amalgame du sang, ne peuvent qu'avoir développé, parmi les Alliés, les hautes affinités qui conduisent à un complet partage de sentiments. Encore faut-il que ces sentiments s'expriment pour être partagés. C'est ce qui reste à obtenir de la presse ou de la censure.

Pour ce qui est du second point je ne méconnais pas les difficultés qui peuvent naître du choc des intérêts, entre gens qui vivent sur la même planète ; la carte est divisée en compartiments précaires, et il y a des lignes mitoyennes dont la propriété peut donner lieu à des contestations, mais une fois encore je me méfie des combinaisons qui, sous prétexte de ménager la chèvre et le chou, les mécontenteront tous les deux. Depuis que les diplomates existent ils ont toujours essayé de créer un état de choses qui garantisse la paix du monde ; ils sont perpétuellement à la recherche d'un équilibre qui se moque d'eux. Le plus génial d'entre eux est incapable de voir juste pour plus de quarante ou cinquante ans. Ils devraient bien commencer à douter de leur habileté et se décider à constater que leurs artifices sont impuissants à corriger le destin. Dans l'impossibilité d'assurer la fixité de l'avenir, que ne se bornent-ils, avec humilité, à résoudre logiquement les problèmes de l'heure ? Qu'ils prennent conseil de l'instinct et du bon sens au lieu de se

fier à leurs malices professionnelles. L'instinct et le bon sens commandent, présentement, d'organiser l'abaissement de l'Allemagne et de l'Autriche, ces deux commères acoquinées. La règle à suivre dans l'attribution des récompenses, après la victoire, me paraît donc être la suivante : satisfaire, d'abord, les puissances capables de faire échec à l'un quelconque des Empires centraux. Telle est la formule simple qui devrait guider le jugement des peuples alliés, au cas où leurs aspirations individuelles viendraient à se contrecarrer. Or, au premier rang de ces puissances se trouve, à coup sûr, l'Italie.

Je m'arrête ici quelques instants et je m'adresse à mes amis de France. Voici plusieurs mois déjà que j'ai pris à tâche de publier les mérites de l'Italie, au cours de cette guerre, la beauté de son effort et la loyauté de son attitude. Il ne faudrait pas en conclure qu'après avoir été un des plus fervents apologistes de la France, j'aie soudain changé d'affection ; je ne connais pas de pays avec lequel on voudrait tromper la France. La fidélité même que je lui ai vouée, m'a porté, au contraire, à vanter les qualités d'un peuple qui, en 1914, lui a évité les plus graves dangers et, peut-être la mort. On ne se souvient pas suffisamment ici, que sans la neutralité de l'Italie, la bataille de la Marne était perdue ; on ne reconnaît pas assez l'inappréciable valeur du service qu'elle a rendu en laissant au commandement français le libre emploi des troupes chargées de garder la frontière des Alpes, en empêchant les Autrichiens inquiets de dégarnir leurs marches du Sud, et, plus tard, en créant un nouveau front depuis la Suisse jusqu'à l'Adriatique. Pour toutes ces raisons actuelles il est impossible de se sentir un cœur français sans éprouver une profonde reconnaissance envers l'Italie. Mais d'autres causes, plus anciennes, font qu'on doit unir dans une même sympathie la louve romaine et le coq gaulois. L'un et l'autre sont les produits de la civilisation latine qui, à cette heure, est aux prises avec la culture germanique. Comment, en ces instants où il s'agit d'assurer le triomphe de l'esprit latin, ne confondrait-on pas dans un même sentiment les deux nations qui en ont fait connaître au monde les incomparables bienfaits ?

Je ne puis oublier le but essentiel de ce conflit qui est de substituer partout à l'influence, aux mœurs, aux pratiques de l'Allemagne celles des puissances nourries dans la pensée romaine du droit, dans le culte romain de la clémence tutélaire, dans le respect romain de la liberté. Toutes les notions qui embellissent la vie des peuples comme celle des individus, viennent de l'antique cité où s'élabora le destin de l'Europe occidentale, foyer des lumières qui guident encore l'humanité impatiente de progrès. J'ai appris à aimer l'Italie, dans mes voyages, en reconnaissant partout où je rencontrais quelque pure beauté la marque de son action. Et en France même, plus qu'ailleurs, j'ai retrouvé sous

la noblesse des idées et sous la perfection des œuvres, les traces de son inspiration. Aussi le jour où j'ai appris que, renonçant à son alliance monstrueuse, elle prenait le parti de sa race contre les descendants des Barbares, ai-je éprouvé une joie profonde. La mère égarée revenait au bercail et rien ne subsistait de son ancienne erreur. Depuis lors, je l'ai vue à l'œuvre : il m'a été permis d'assister à l'immense travail qu'elle accomplit, de constater avec quelle ardeur et quelle honnêteté elle s'emploie à vaincre l'ennemi commun. J'ai dit ailleurs tout ce qu'il lui avait fallu demander à son armée pour avancer sur un sol partout impraticable ; j'ai dit la grandeur du soldat italien, de ses chefs, de son roi toujours présent aux heures de danger et dont le courage n'a d'égal que la modestie. Aujourd'hui, je voudrais exposer d'une manière claire, sans autre parti pris que celui de la justice, quelles sont les légitimes revendications de l'Italie, les buts nationaux qu'elle prétend atteindre. J'espère ainsi faire passer dans l'âme française un peu de la fièvre et du frémissement qui animent l'âme italienne contre l'Autriche et contre toutes les entreprises destinées à masquer, sous des apparences d'équité, le jeu de la politique viennoise.

La Question du Trentin

S'il est une région qui appartienne incontestablement à l'Italie, par les droits de la nature et de l'histoire, c'est celle du Trentin.

En regardant une carte, on s'aperçoit qu'aucune autre délimitation ne saurait exister entre l'Autriche et l'Italie que la ligne des Alpes. Cette frontière est celle que les anciens Romains avaient assignée, déjà, à leur sol national. Caton et Cicéron la fixent avec autant de netteté que César lorsqu'il indique le Rhin comme borne des Gaules. C'est la deuxième guerre punique qui a donné à l'Italie ancienne son cadre essentiel, et Polybe constate que ce cadre s'étend au Nord, jusqu'aux montagnes qui dominent la dépression du Pô. Les Alpes forment autour de la péninsule une ceinture convexe qui commence vers Vintimille, contourne le Piémont, la Lombardie et redescend ensuite vers le Frioul, l'Istrie et la Dalmatie. Il faut entendre par Alpes la chaîne principale, l'épine dorsale dont les ramifications sont nombreuses et qui départage le cours des eaux : les unes remontant vers les mers septentrionales, les autres rejoignant les mers latines.

Les grands fleuves qui coulent de là vers le Pô et vers l'Adriatique sont le Tessin, l'Adda, l'Oglio, le Mincio, l'Adige, la Brenta, la Piave, le Tagliamento, l'Isonzo, formant dans le Piémont la Lombardie, la Vénétie, le Frioul, des cassures longitudinales. A l'ouest du Pô, de l'autre côté des Alpes, les rivières se dirigent vers le Rhône et la Méditerranée française ; à l'est de l'Isonzo, sur

le versant oriental de la barrière carnique, prennent naissance les affluents du Danube ; au nord de la chaîne centrale commencent les tributaires du Rhin et du Danube supérieur. Il y a donc, d'une façon très nette, tout un système d'eaux coulant vers le Sud qui doit déterminer logiquement les bornes de l'Italie. Au nom de quel paradoxe le Haut-Adige, le Haut-Oglio et l'Isonzo tout entiers

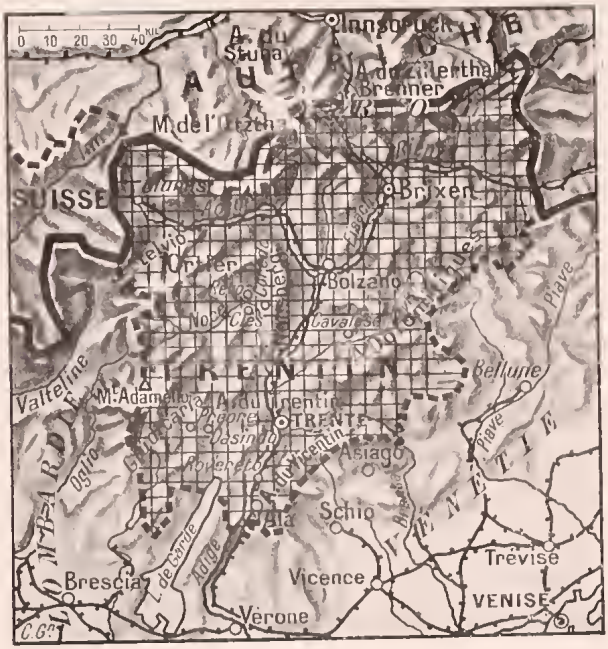

Carte du Trentin

Le trait noir, au sommet de la partie quadrillée, indique la ligne de partage des eaux.

appartenaient-ils à l'Autriche alors que tous les autres fleuves cités plus haut — sauf la petite partie suisse du Tessin — sont italiens sur tout leurs cours ? La séparation naturelle est si évidente qu'on s'étonne qu'elle puisse prêter à discussion. Cependant — en ce qui concerne le Trentin — le bassin de l'Adige, depuis sa source jusqu'au sud d'Ala, sur une longueur de 200 kilomètres environ, a été iniquement dérobé à l'unité géographique de l'Italie. La péninsule italique est marquée, sur la carte, par des traits incontestables

et c'est ce qui a permis à M. Charles Errera, professeur de Géographie à l'université de Bologne, d'écrire ces lignes irréfutables : « *Etant donné l'affaiblissement très rapide du relief terrestre depuis les sommets des Alpes et des Apennins jusqu'à la dépression du Pô où toutes les vallées et les routes des eaux, si nettement dessinées, affluent à un fond unique, les frontières naturelles de notre territoire sont données par la ligne de faîte qui sépare les pentes et les eaux tournées vers ce fond, des pentes et des eaux tournées vers le fond des dépressions transalpines... Aucune autre limite ne saurait être assignée à l'Italie en dehors des Alpes ; aucune autre ligne dans les Alpes ne saurait être appelée à définir la frontière naturelle de l'Italie, si ce n'est la ligne allongée entre nos eaux et les fleuves qui descendent aux autres mers européennes.* »

Tel est, sommairement, le point de vue géographique qui, à lui seul, ne suffit pas, peut-être, à déterminer les bornes d'un Etat, mais qui devient singulièrement important lorsqu'il n'est contredit ni par le point de vue ethnologique ni par le point de vue ethnographique, ni par le point de vue historique.

Jamais, depuis l'époque romaine, le Trentin n'a cessé d'être italien. On me permettra de ne pas remonter plus haut, car les spécialistes de l'ethnologie ne se retrouvent pas eux-mêmes dans le mélange des races qui se succédèrent, se heurtèrent, s'amalgamèrent sur ce point du globe. L'un d'eux écrit : « C'est une histoire assez mystérieuse que celle du peuplement de cette contrée. » Je ne saurais prétendre à percer un mystère qui échappe aux savants les plus compétents. Il me suffit de noter que Trente — l'ancien Tridentum — fut le quartier général des Romains au moment de leurs campagnes contre les hordes germaniques, et que, depuis lors, la romanisation du pays fut complète. Elle fut si profonde que « dans le Tyrol méridional, elle s'est à peine altérée à travers les siècles et que, dans le Nord, les noms de lieux romains abondent jusque sur le plateau souabe et bavarois » (1). Trente avait droit de cité dans l'Empire romain ; ses mœurs, ses institutions étaient toutes romaines ; elle devint le centre d'un évêché dès que le christianisme se fut solidement implanté à Rome. Plus tard, les invasions barbares n'ont jamais réussi à laisser de traces vivifiantes au sud du Tyrol et la haine des « Tudesques » était enracinée dans le Trentin avant le moyen âge. A cette époque, elle se fortifia encore, car vers 1400 ils cherchèrent, suivant une méthode qui n'a pas changé, à s'imposer par la ruse puis la force. Ils semblèrent y avoir réussi pendant quelques années, au cours desquelles, d'ailleurs, la population indignée leur manifesta la plus

(1) Bertrand Auerbach : *Les Races et les Nationalités en Autriche-Hongrie.*

franche hostilité, puis ils durent renoncer à toute autorité réelle dans l'administration du pays. Plus tard, l'influence germanique et l'influence italienne continuèrent à rivaliser, avec des alternatives de succès, mais à aucun moment les Allemands qui étaient les maîtres et qui usaient déjà de leurs procédés d'immigration ne purent venir à bout du sentiment italien. La résistance était profonde, tenace, si bien que vers le XVIe siècle, les Allemands eux-mêmes se mirent, dans cette région, à parler l'italien. Depuis le XVIIIe siècle, la prépondérance de l'élément italien est telle que les empereurs doivent céder et qu'ils tentent de se concilier les populations non plus par la violence, mais par des ménagements. Trente, Rovereto, Cavalese, Bolzano, toute la partie du Tyrol située au sud de Brixen est traitée comme une colonie dont il vaut mieux, pour éviter un désastre, tenter de gagner les sympathies par la douceur que de recourir à l'intimidation. Système que nous avons vu de nos jours, appliqué, par instants, à l'Alsace-Lorraine, et qui ne réussit pas mieux ici que là. Napoléon, conscient de ce qui revient à l'Italie, comprend le Trentin dans le royaume qu'il crée et forme là le département du Haut-Adige. Son œuvre une fois défaite, le Trentin retourne à la monarchie autrichienne qui, devant les inlassables revendications des habitants, se prête aux concessions. Je laisse ici la parole au savant doyen de la Faculté de Nancy, M. Auerbach :

En dépit de ces concessions, l'idée séparatiste ou autonomiste — s'affirme bruyamment. En 1848, *les Italiens du Tyrol publièrent une déclaration où ils revendiquaient une constitution nouvelle pour le Tyrol, attestant que, depuis* 1814, *les deux nationalités n'avaient pu s'accorder ; leurs députés ne parurent pas à la Diète, et ceux qui se rendirent au Parlement de Francfort protestèrnt contre la convocation qui les citait comme membres de l'empire germanique. En* 1861, *quelques-uns des leurs seulement siégèrent à l'assemblée provinciale et y portèrent le vœu d'une séparation politique ; les sessions suivantes, où la représentation italienne ne fut toujours que partielle, furent très agitées, quoiqu'on eût concédé l'emploi des deux langues dans les débats et procès-verbaux. En* 1866, *les Allemands accusèrent les Tyroliens du sud d'avoir soupiré après le même sort que les Vénitiens et un peu auparavant les Lombards. Mais si le Trentin restait entre les serres autrichiennes, il était une partie intégrante de l'*Italia irrendenta, *et, avant même que la nation italienne fût constituée une province spirituelle de l'Italie. Pour ne pas remonter plus haut, en* 1752, *se fonda à Rovereto l'*Accademia degli Agiati, Lentorum Accademia (*du progrès lent et mesuré*) *foyer de vie provinciale mais profondément italienne; car les yeux se tournaient vers la péninsule. Girolamo Tardarotti qui mourut en* 1761 *se consacra à l'étude de la poésie lyrique toscane; le poète Clementino Vannetti* (1754-95) *fut membre de l'*Accademia della Crusca *de Florence et collaborateur au dictionnaire de cette compagnie; Giuseppe Maffei de Cles, oncle du poète André Maffei, écrivit une histoire de la littérature italienne; Giuseppe Sicher, de Corredo sur le Nonsberg, un essai sur la littérature dramatique italienne. L'illustre philosophe Antonio Rosmini, né à Rovereto en* 1797, *mort en* 1855, *publie sa fameuse œuvre,* Nuovo Saggio sull' origine delle idee, *à Rome. Nombre de savants originaires du Tyrol italien ont vécu et professé en Italie; Filippo Serafini, de Preore, professeur de droit à l'Université de Pise, Giov. Canestrini, de Revo, sur le Nonsberg, professeur de zoologie à Padoue; Malfatti.*

professeur d'histoire à Milan et de géographie à Florence. Le poète Giov. Prati, de Dasindo, village des Giudicarie, est mort en 1884, *sénateur du royaume d'Italie.*

Cette filiation est attestée et comme symbolisée dans l'inscription qui éclate sur le socle de la statue du Dante, dressée superbement sur la place de la gare de Trente : Al Padre. *Le lien semble indissoluble.*

On remarquera que mon auteur n'est pas Italien, mais Français, et que ces pages furent écrites avant la guerre. En tant que Lorrain, M. Auerbach a mieux qu'un autre, sans doute, le sentiment des justes revendications. Je voudrais, en ce qui concerne le Trentin, que ce sentiment fût partagé, non pas du bout des lèvres, mais du fond du cœur, par l'opinion publique tout entière. 400.000 Italiens sont encore sous le joug étranger entre l'Oglio et la Pieve. 400.000 Italiens que l'Autriche s'acharne à vouloir conserver et qui sont plus décidés que jamais à se fondre dans l'unité de la Mère-Patrie. Car l'histoire des années qui précédèrent la guerre prouve à quel point ils se refusaient, après des siècles de lutte, à admettre la domination de l'Empire.

L'opposition entre le Trentin et l'Autriche ne fut jamais plus vive que depuis vingt ans. Aprement, les Italiens du Tyrol réclament leur séparation administrative d'avec les Allemands du Tyrol. L'Autriche essaya d'éluder la question et agit avec une telle habileté que les députés du Trentin n'ont pas paru à la Diète d'empire depuis 1891. Les étudiants veulent une université italienne. Ils crient si fort qu'on finit par leur en donner une — mais dans une petite ville où elle ne risquait pas d'être fréquentée. Le murmure de protestation est tel qu'on transporte l'université en plein territoire autrichien, à Innsbrück. Les Allemands la mettent à sac, les cours sont troublés. Finalement, cette université errante ne sait plus où se fixer, témoignage frappant des volontés de la jeunesse italienne, du conflit incessant entre l'esprit latin et l'esprit allemand, de l'attitude retorse, hypocrite, du gouvernement autrichien qui n'ose ni refuser ce qu'on lui demande, ni l'accorder, s'arrêtant à des solutions bâtardes, incapable de venir à bout d'un peuple qui le déteste, incapable aussi de lui donner des libertés légitimes. Le Trentin offre l'exemple d'une province qui n'a pas cessé, depuis des siècles, de se dresser contre ses maîtres. Et voilà la terre que les Habsbourg revendiquent comme une possession héréditaire. Quelle est donc la raison pour laquelle ils se sont obstinés à garder dans le sein de leur Empire un perpétuel élément de discorde ? Raisons d'orgueil, obstination de tyrans qui ne veulent pas céder à qui ne leur cède pas ? Oui, sans doute, mais aussi raison militaire.

La frontière de l'Italie était tracée là — là comme ailleurs, nous le verrons — de telle manière qu'elle donnait aux Autrichiens la possibilité d'envahir, à leur gré, la Lombardie et la Vénétie :

*Tandis que, du côté du bassin de l'Adige, une frontière poussée jusqu'à la ligne de partage des eaux ne laisserait plus que trois ou quatre portes accessibles aux invasions étrangères, le grand triangle autrichien qui pénètre jusqu'au milieu de l'Italie septentrionale, menaçant à la distance de 20 ou 30 kilomètres, les plaines vénitiennes et lombardes, ouvre sur le Royaume plus de trente portes soit par des grandes routes, soit par des chemins de chorroi. Et encore les portes sont ouvertes de telle façon que tout l'avantage dans l'offensive est à l'Autriche, et pas à nous, car l'*Autriche détient la plus forte de toutes les vallées, tandis que nous possédons la partie la plus basse, la plus ouverte, la plus difficile à barrer. *L'Autriche est en condition de pouvoir faire irruption vers les régions les plus diverses (Valtelline, Vallées de Brescia, de Vérone, de Vicence et de Belluno); l'Italie, par contre, est forcée de ramasser ses forces par un grand nombre de routes divergentes et séparées, soit pour la défensive, soit pour l'offensive. Vers la plaine vénitienne en particulier, à l'endroit où cette plaine se retrecit jusqu'à une largeur de 50 kilomètres, entre le pied des hauteurs et les bords de la lagune, l'Autriche peut menacer le plus dangereusement notre pays. L'Italie, au contraire, est tellement pauvre en défenses naturelles de ce côté qu'il suffirait d'un coup de main à l'Autriche pour s'emparer de toute la Vénétie orientale et pour isoler notre armée manœuvrant dans le Frioul ou vers les Alpes juliennes. Et encore faut-il ajouter que la force naturelle de cette position stratégique a été considérablement augmentée par le gouvernement autrichien, grâce à la constitution d'un réseau magnifique de routes militaires poussées jusque dans les endroits les plus âpres des montagnes, grâce à la construction de bâtiments militaires grandioses et fortifications de toute espèce, éparpillées un peu partout. C'est ainsi que l'Autriche a su donner une base et une consistance très solides non seulement à sa défense contre toute attaque éventuelle, mais encore plus à une offensive méditée et préparée depuis bien longtemps* (1).

Le fait est frappant pour qui a eu l'occasion de séjourner au front italien, et je l'ai déjà signalé dans un article précédent. Les Autrichiens sont installés sur tous les sommets et plongent, commodément, sur les positions qu'ils ont bien voulu laisser aux Italiens. Rien n'établit plus sûrement la faculté qu'ils se sont réservée de porter la guerre chez leurs voisins au moment qui leur semblerait opportun. Certes, ce moment n'était pas venu en 1915 et l'Empire avait, alors, suffisamment d'ennemis sur les bras pour ne pas en rechercher d'autres. Mais l'état d'infériorité stratégique où se trouvait l'Italie lorsqu'elle décida de se ranger aux côtés de l'Entente souligne le courage de sa résolution et la pureté des mobiles qui l'ont poussée à l'action. Il fallait vraiment les plus impérieuses nécessités pour la forcer à engager un combat inégal, nécessité de conscience vis-à-vis de la cause du droit, en général, de son droit national, en particulier, nécessité physique aussi de respirer et de tenter l'impossible pour conserver la vie. La menace constante de mort que constituait pour elle la frontière iniquement fixée par la paix de Vienne en 1866 lui commandait de recourir aux armes plutôt que de demeurer à la merci d'un caprice autrichien. Mieux valait pour elle risquer la défaite que de s'exposer plus longtemps à être, tôt ou tard, le jouet de la fantaisie des Habsbourg.

Personne n'est moins que moi partisan des guerres préven-

(1) *L'Italie et la guerre actuelle*, article de C. Errera.

tives, mais il ne s'agit pas ici d'une nation qui, comme l'Allemagne, feint, pour un but de conquête, de se croire sous l'épée de Damoclès et cherche à justifier, par des prétextes mensongers, l'emploi d'une force militaire organisée, depuis longtemps, pour l'agression. L'Italie n'était pas prête ; elle est entrée dans la lutte à un moment où rien n'annonçait la victoire prochaine des Alliés ; elle

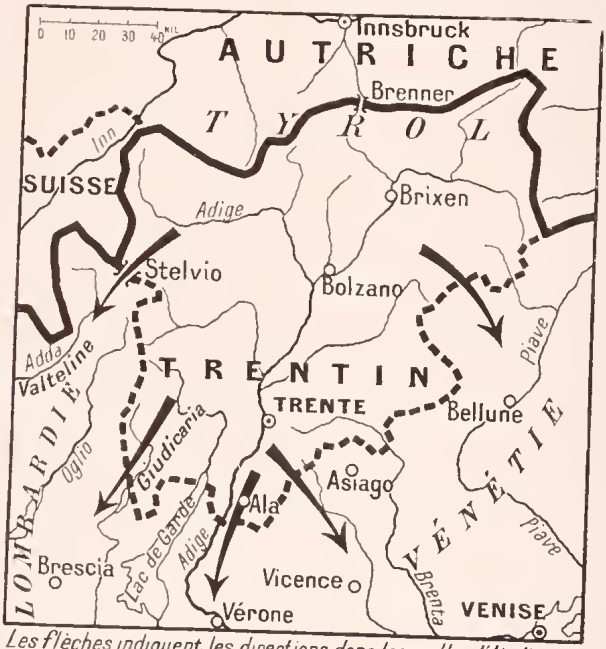

Les flèches indiquent les directions dans lesquelles l'Italie peut être envahie.

CARTE MILITAIRE DU TRENTIN

n'a voulu ni de la Savoie, ni de Nice, ni de la Corse que les Allemands lui promettaient au cas où elle les aiderait ; ce n'est pas de ce côté-là que se joue le sort de son existence, mais du côté des Alpes et de l'Adriatique. Le pays entier savait bien que ses aspirations vers le Trentin, notamment, étaient vitales. Aussi le peuple n'a-t-il pas hésité à s'engager dans la bataille contre l'Autriche. Guerre préventive ? non pas ; elle n'en offre aucun des caractères scandaleux qui sont la préméditation et la prévision d'un danger hypothétique. Le danger était là, frappant, et il suffisait aux Ita-

liens, pour le voir, de lever la tête vers les Alpes, de regarder du côté de l'Adamello, du lac de Garde et d'Asiago où, par trois côtés, l'Autriche domine sur la plaine latine. Pas de sécurité possible tant que ces trois côtés ne se réduiront pas à un seul, tant que le triangle ne sera pas ramené à une ligne. Guerre défensive, au premier chef, contre une menace qui crève les yeux et contre une injustice qui a trop duré.

Napoléon a écrit dans ses Mémoires : « L'Italie est environnée par les Alpes et par la mer ; ses limites naturelles sont déterminées avec autant de précision que si c'était une île. » Le fait que le Trentin ait pu demeurer autrichien, malgré l'évidence de cette constatation, malgré la lutte séculaire des populations indigènes pour échapper au joug de leur oppresseur, est un des plus éclatants démentis que la force ait jamais donné aux droits de la nature et du sentiment, un des abus politiques les plus criants que l'Histoire ait jamais enregistré. Je ne crains pas d'affirmer qu'on ne rencontrerait, nulle part ailleurs, un exemple plus frappant ni plus long de contrainte et d'injustice. Les difficultés au milieu desquelles s'est débattue l'Italie avant de parvenir à réaliser son unité, les querelles intestines qui l'ont si longtemps divisée expliquent, seules, la durée de ce défi aux règles élémentaires de l'équité géographique et de la liberté humaine. Le député du Trentin, César Battisti, mort en martyre, au cours de cette guerre, a magnifiquement exposé, dans ses discours au Parlement de Vienne, les revendications imprescriptibles de sa petite patrie. Le Trentin est italien pour toutes les raisons qui peuvent décider de la nationalité d'un territoire. Pas une ne manque : le Trentin est manifestement le complément de la péninsule italique ; la langue qu'on y parle est l'italien ; les races qui le peuplent sont romanisées depuis deux mille ans. Dira-t-on que le point faible de la démonstration réside dans le fait historique, puisque, sauf sous le règne de Napoléon, la région n'a jamais fait partie, politiquement, de l'Italie moderne ? Quel meilleur argument peut-on trouver, au contraire, en faveur de la cause italienne ? Voici une province qui, malgré l'histoire, malgré l'habitude, malgré l'œuvre des siècles qui use le sentiment, malgré le temps passé sous la domination autrichienne n'a jamais consenti à accepter cette domination et a même obtenu, au XVIIIe siècle, son indépendance sous le gouvernement de son évêque. Aujourd'hui que l'unité du royaume d'Italie est accomplie, il est monstrueux d'en voir exclue une population qui a *tous* les droits d'y être admise et qui ne se lasse pas de les faire valoir. Le jour prochain où elle obtiendra satisfaction enfin, on pourra bien prétendre que la fidélité n'est pas un vain mot.

*

La Question de Gorizia et de la Vénétie Julienne (Frioul et Istrie)

Vers l'Est, comme nous l'avons dit, l'Isonzo est le dernier des fleuves issus des montagnes qui enserrent l'Italie et lui fixent des limites naturelles. L'Isonzo naît dans les Alpes Juliennes, court à une distance moyenne de dix kilomètres environ, à peu près

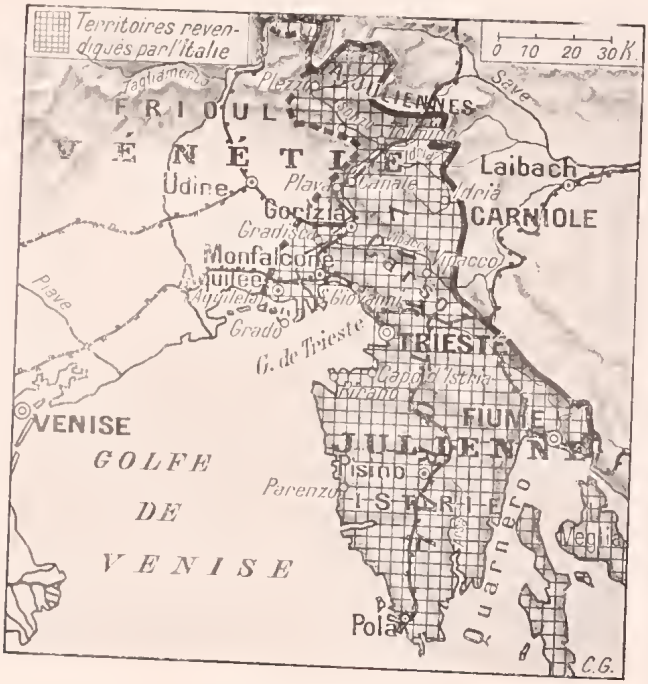

La Vénétie Julienne

parallèlement à la frontière italo-autrichienne d'avant-guerre et se jette dans la golfe de Trieste. Il reçoit, à gauche, deux affluents dont la source détermine, logiquement, les bornes orientales de l'Italie septentrionale. Ces affluents sont l'Idria et le Vipacco dont le cours commence à cinquante kilomètres environ de l'ancienne frontière. Il y a donc là une bande de cinquante kilomètres, dont les Italiens ont déjà reconquis par tes armes une certaine portion

et qui, géographiquement, naturellement, appartient à leur sol. Encore une fois, c'est la ligne de partage des eaux qui trace, idéalement tous les bords du cadre italien. Rectifier la frontière jusqu'à l'Isonzo seulement, — comme l'Autriche a paru y consentir pour s'assurer la neutralité italienne — ne correspond à rien qui soit légitime. Il est manifeste que l'extrême limite des eaux comprises dans le système méridional des Alpes se trouve à l'endroit où jaillissent l'Idria et le Vipacco.

Le territoire qui s'étend entre l'ancienne frontière et les sources de ces deux tributaires de l'Isonzo comprend entre autres le plateau du Carso, les villes ou villages de Tolmino, Canale, Gorizia, Gradisca, Monfalcone, Aquileia (Aquilée), Grado, San-Gio-

La région de Gorizia et le front italien avant les événements de fin octobre

vanni. Les droits historiques de l'Italie sur ces divers lieux s'établissent d'une manière assez différente.

Gorizia (Goritz) et la région qui l'environne était, au moyen âge, un petit comté entouré par les possessions des Patriarches d'Aquilée : Aquilée, elle, est une ancienne colonie italienne qui prit un magnifique développement avant les invasions barbares, fut une ville considérable, la principale forteresse des confins septentrionaux de l'Italie, le port le plus florissant de l'Adriatique, la capitale sous Auguste, de la dixième région italique (Vénétie et Istrie). Ses origines sont essentiellement romaines. A l'époque chrétienne, elle fut le siège d'un évêché fameux. Détruite entièrement, rasée et incendiée par Attila, Aquilée, désertée par la plus grande partie de la population qui se réfugia à Grado, puis à

Venise, n'en demeura pas moins un des points essentiels de la vie catholique. Le Patriarcat d'Aquilée, malgré ses rivalités avec celui de Grado, continua à constituer une seigneurie feudo-ecclésiastique très puissante. Les empereurs allemands cherchèrent à y faire pénétrer leur influence, comblèrent l'église aquiléenne de dons, de privilèges et y installèrent toute une série de patriarches germaniques. Mais même entre le IXe et le XVe siècle, époque où ces Patriarches exercèrent le pouvoir temporel et spirituel, Aquilée n'a jamais perdu son caractère latin. La basilique érigée vers l'an 1000 en fournit la preuve architecturale. En 1420, la République de Venise s'empara des territoires de l'église d'Aquilée : ce fut la fin du pouvoir temporel des Patriarches.

C'est vers 1500 que l'histoire d'Aquilée et celle de Gorizia se séparent. Le Patriarcat était resté jusque-là suzerain des comtes de Goritz, dont les biens devaient lui revenir au cas d'extinction de la famille. Mais la maison de Goritz avait signé avec les Habsbourg des accords frauduleux par lesquels elle cédait son héritage à l'Autriche, frustrant ainsi de ses fiefs l'église d'Aquilée. Quand mourut le dernier des Goritz, le comte Léonard, les Habsbourg s'emparèrent de ses domaines. La République de Venise qui possédait alors, comme nous l'avons vu, les territoires de l'église d'Aquilée, s'opposa par les armes à la légitimité de la succession. Finalement, elle fut vaincue et en 1509 les Autrichiens s'établirent à Aquilée, contrairement à un pacte antérieurement signé à Worms. Telle est l'origine de ce qu'ils appellent, encore une fois, leurs « possessions héréditaires ». En droit, le sort de Gorizia était lié à celui d'Aquilée, ville entièrement italienne d'origine, dont les Patriarches avaient été déclarés princes italiens par la Diète de Nuremberg en 1208. Gorizia elle-même était à ce point italienne qu' « en 1660 l'empereur Léopold écrivait de cette ville : « Le pays, le climat, le fait aussi de n'entendre parler d'autre langue que l'italien m'obligent à écrire en cette même langue » (1), et en 1732 l'empereur Charles VI « dut imposer aux capitaines de l'empire de Goritz et de Gradisca, ainsi qu'à ceux de Trieste, de faire en sorte que « le peuple ne se moquât pas des étrangers qui parlaient allemand » (2). Depuis 1500, Aquilée est demeurée sous la domination étrangère, ainsi que Gorizia. Mais la durée d'une iniquité n'en fait pas la légitimité. Aquilée, la mère de Venise, est profondément italienne : il suffit d'y aller, d'en regarder les monuments, ainsi que ceux de Grado, d'écouter parler les populations pour s'en rendre compte. Les seules influences qui ont marqué dans ce coin de la lagune sont celles de Rome et de Venise. Par l'architecture d'hier et d'aujourd'hui, par les mœurs, par le sentiment, par a langue, Aquilée et Grado sont italiennes

(1) *Les terres irrédentes dans l'Histoire de l'Italie* (Pierre Sylvère Leicht).
(2) Pierre Sylvère Leicht, *op. cit.*

au même titre que ces deux grandes cités. Quant à la physionomie de Gorizia avant les ravages causés par le bombardement, elle était également tout italienne et malgré quatre siècles d'annexion, l'élément italien y demeurait prépondérant. Les deux villes, ainsi que le pays qui les sépare, sont aujourd'hui entre les mains de nos alliés, après des prodiges de vaillance (1).

La région de Monfalcone, elle, fit partie depuis 1420 jusqu'en 1797 de la République de Venise. Même après que la République eut perdu la partie du Frioul, située à l'est de l'Isonzo (1500), Mon-

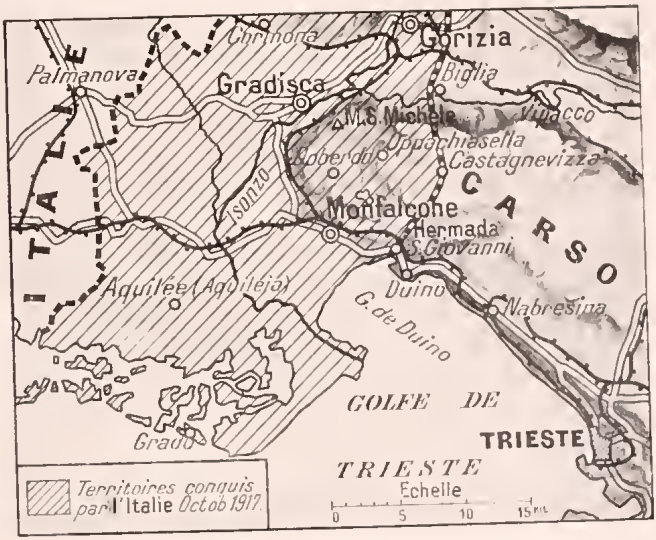

La région de Monfalcone et le front italien avant les événements de fin octobre

falcone lui resta, isolée sur la rive gauche du fleuve, parmi les possessions autrichiennes. « Ses magistrats s'opposèrent toujours avec la plus grande énergie aux projets d'échange entre les possessions vénitiennes de Monfalcone et les territoires autrichiens situés sur la rive droite de l'Isonzo (2). » C'est assez dire quels sont les droits de Venise et par conséquent de l'Italie sur cette petite ville et ses alentours. Avant d'aborder la question de l'Istrie qui fait partie, ainsi que Frioul, de ce qu'on appelle la Vénétie Julienne, il importe de considérer les graves inconvénients mili-

(1) Ces lignes furent écrites avant l'offensive austro-allemande de la fin d'octobre.

(2) Pierre Sylvère Leicht, *op. cit.*

taires que l'ancienne frontière comportait pour l'Italie sur la rive droite de l'Isonzo. Avec l'Istrie, en effet, nous entamons le problème maritime et il convient, d'abord, d'exposer jusqu'au bout le problème terrestre.

Je citerai, de nouveau M. C. Errera :

La frontière orientale est constituée en partie par une série discontinue de traits montagneux ou par des lits de torrents visibles au point de vue militaire, ou bien elle est tracée au hasard, à travers une plaine dépourvue de tout obstacle. La Vénétie reste donc tout ouverte aux assauts extérieurs par une brèche de 40 kilomètres presque impossible à défendre, tandis que de son côté l'Autriche nous oppose, tout juste au delà des frontières, la robuste ligne fluviale de l'Isonzo, protégée partout par des terrasses rocheuses guettant et dominant notre plaine.

La vérité de cette assertion est éclatante pour qui a visité le front au-dessus de Gorizia et sur le Carso. L'effort que les Italiens ont dû fournir pour conquérir le Monte-Sabotino, le Monte-Santo, le Podgora, les cotes rocailleuses du plateau carsique, est tenu pour prodigieux par tous ceux qui ont vu les lieux. Des points mêmes où ils sont parvenus, les Autrichiens les dominent encore. Leur installation sur les plus hauts sommets rend, aux Italiens, la lutte extrêmement ardue et nécessite de leur part une vaillance exceptionnelle à laquelle nous voulons, une fois de plus, rendre hommage

On doit considérer, poursuit M. Errera, avec quelle facilité la Vénétie, mal protégée, presque partout, par sa frontière, pourrait être envahie, des points les plus opposés, sans qu'on pût endiguer la vague déferlante dans une plaine uniforme presque dépourvue de lignes naturelles, permettant une longue résistance. Ce danger paraissait même si grave, il y a quelques années, privés comme nous l'étions, alors, de fortifications aux frontières orientales, qu'on était arrivé à conseiller, en cas de guerre, l'abandon total, sans combat, de toute la Vénétie, pour arrêter l'ennemi aux passages de l'Adige.

Le public français qui connaît le danger d'une frontière ouverte comprendra le sens pathétique de ces lignes et n'aura qu'à tourner les regards vers l'Est pour admettre que l'Italie obéit « à un devoir sacré, à une nécessité suprême », en exigeant d'être mieux défendue dans l'avenir, contre la rapacité germanique.

Nous venons de voir que l'Idria et le Vipacco marquaient d'une manière précise les confins de l'Italie dans le Frioul oriental. La péninsule italique s'achève là, sans contestation possible, sur le versant occidental des Alpes Juliennes. Mais où est la limite, dans le sud de ces Alpes? Elles ne viennent pas, à cet endroit, mourir au rivage, comme font, du côté français, les Alpes-Maritimes. Le fer à cheval n'est pas parfait. Les Alpes Juliennes, se développant vers l'est, courent derrière le littoral et se continuent

par les Alpes Dinariques. Entre les Alpes Juliennes et l'Adriatique, se dessinent, depuis Gorizia jusque vers Fiume, les plateaux du Carso. Dans cette région aride, plus de fleuve pour indiquer nettement la ligne de partage des eaux. Plus de fleuve, sauf le Timavo, courte rivière qui se jette dans l'Adriatique au bout de la plaine vénitienne. On ne saurait, ici, parler de partage des eaux puisqu'il

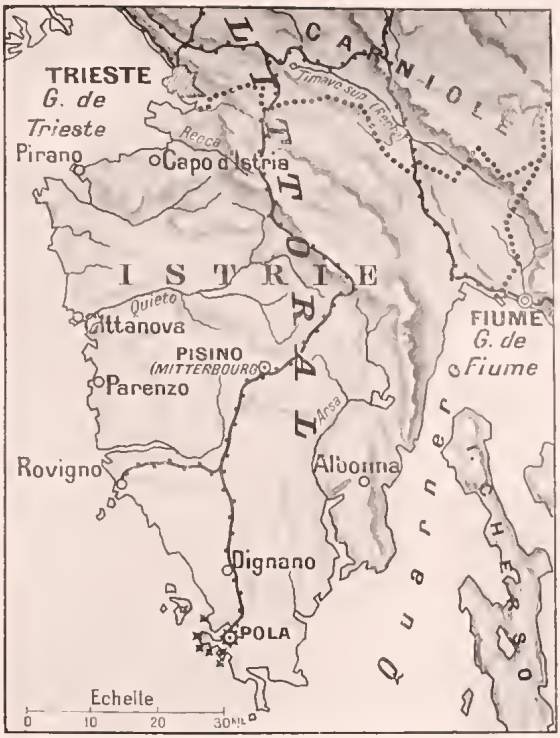

Carte de l'Istrie

n'y a pas d'eaux ou qu'elles sont, toutes, souterraines. Mais le Carso est entre-coupé jusqu'au golfe du Quarnero par les derniers tronçons des Alpes italiennes et la chaîne des monts qui bordent l'Isonzo y révèle avec discontinuité, mais avec netteté, ses extrêmes hauteurs. Cette constatation suffit pour qu'on puisse prétendre que toute la région située entre le Carso et la mer, entre Gorizia et

Fiume, c'est-à-dire la presqu'île d'Istrie, est géographiquement italienne.

L'Istrie était romaine 200 ans avant Jésus-Christ ; elle faisait partie de la Vénétie sous Auguste, elle appartint, ensuite, aux Barbares, à l'empire byzantin, connut les vicissitudes de diverses invasions successives jusqu'au jour où elle devint indépendante sous la suzeraineté des Patriarches d'Aquilée. Mais la protection de la République Vénitienne lui devint rapidement nécessaire contre le brigandage et, depuis lors, l'influence de Venise y a été prépondérante comme sur tout le littoral. « Venise a enraciné, par sa civilisation et ses monuments, l'Italianité sur la façade orientale de l'Adriatique » (1). Les droits naturels de l'Autriche et du germanisme sur l'Istrie sont inexistants. Venise « l'héritière d'Aquilée et, plus éminemment, l'héritière de Rome », Venise, c'est-à-dire aujourd'hui le royaume d'Italie, exerce sur ces terres, contre la monarchie des Habsbourg, les prétentions les moins contestables. Mais contre les Slaves, dira-t-on ? Car nous touchons, ici, aux rivalités aiguës du slavisme et de l'italianisme.

Les Slaves n'apparurent en Istrie que vers le IXe siècle, c'est-à-dire à une époque où l'empreinte romaine y était gravée depuis près de mille ans. Ils venaient d'au delà des monts et ne firent alors qu'une brève apparition puisque pendant deux siècles on n'entendit plus parler d'eux dans cette région. Plus tard, leur infiltration se poursuivit, favorisée même par le gouvernement vénitien, car la « malaria » avait dépeuplé l'Istrie et l'immigration des colons slaves fut jugée nécessaire pour le développement de l'agriculture. Mais ces colons ne réussirent jamais à établir une civilisation slave ; ils s'accrurent en quantité, non en qualité, demeurant des paysans, ne fournissant aucun élément à la vie supérieure du pays. L'industrie, le commerce, l'art étaient comme ils le sont encore aux mains des Italiens qui ont, sur les Slaves, la priorité du droit de propriété et l'avantage d'avoir organisé, puis développé, d'une manière ininterrompue, toutes les activités du territoire, c'est-à-dire son existence même. Quoi de plus italien, et depuis toujours, que Campo d'Istria, Pirano, Parenzo ? Où trouve-t-on là les marques du slavisme ? C'est l'Italie elle-même qui y respire, l'Italie de Rome et de Venise. Toute la côte est latine, peuplée par la race latine, le langage qu'on y parle est l'italien. Les progrès du slavisme à l'intérieur, depuis 1797 — date où l'Istrie devint pour la première fois une province autrichienne — et surtout depuis 1866, sont le fait de l'Autriche qui, dans un dessein artificiel de politique, a encouragé avec âpreté tout ce qui pouvait s'opposer à la civilisation italienne. Elle n'y est jamais parvenue, d'ailleurs, car on ne raye pas à coups de décrets ni

(1) Auerbach, *op. cit.*

d'expédients, une tradition existant depuis des siècles, une unité de mœurs qui se traduit dans les moindres détails et dans les moindres aspects. Mais ses efforts furent considérables et l'aveu de sa préméditation pour déformer la vérité ethnique de l'Istrie, est sorti de la bouche même de ses fonctionnaires. C'est ainsi qu'en 1806, « le gouverneur de l'Istrie déclara tout net... que la raison d'Etat commandait le plus énergique appui à l'élément non italien ». Qu'on ne vienne donc pas nous parler de l'avantage numérique de la population slave ; il est dû uniquement à la pression officielle qui tend depuis cent ans à ruiner sur le littoral de l'Adriatique toutes les influences latines. Le phénomène qui s'est produit ici est semblable à celui qu'on constate en Alsace-Lorraine où le gouvernement d'Empire a prétendu dénaturer le sentiment aborigène en favorisant, en préconisant, en exigeant l'immigration de l'élément allemand.

L'Autriche s'étudia... à réduire graduellement la valeur numérique et linguistique des Italiens autochtones; elle s'efforça de substituer à l'élément ethnique italien un autre élément, qui, peu à peu, imprimerait son propre caractère à la région, éliminant les causes principales des tendances patriotiques des Italiens de ces provinces en faveur de l'Italie et aussi les aspirations de l'Italie à s'annexer ces provinces. Ces aspirations s'appuient précisément sur la majorité absolue des Italiens, du moins dans le Trentin et dans la Vénétie Julienne, majorité que l'Autriche a cherché par tous les moyens à invertir d'abord et à dissimuler ensuite (1).

La tentative d'inversion est marquée par les divers essais de « germanisation » d'abord, puis de « slavisation », la tentative de dissimulation par la manière même dont l'Autriche avait compris l'organisation administrative des régions adriatiques. Elle n'a pas voulu l'unifier.

Elle a morcelé ce qu'on appelle officiellement le Littoral en trois petites provinces dont la plus exiguë, Trieste et son territoire (95 *kilomètres carrés*), *est la plus difficile à gouverner, dont la seconde Goritz et Gradisca* (*moins de* 3.000 *kilomètres carrés*) *occupe les issues des Alpes Juliennes sur le Friout et la Vénétie, dont la troisième, l'Istrie* (*à peu près* 5.000 *kilomètres carres, mérite par sa situation une surveillance incessante.* L'union des trois pays eût valu d'emblée à l'élément italien la prépondérance ; sur les 827.000 habitants, près de 356.000 *se réclament de la nationalité italienne, soit* 42 o/o ; *les forces numériques des Slaves*, 267.000 *Slovènes*, 171.000 *Serbo-Croates, ne contrebalancent pas, malgré l'avantage arithmétique, celles des Italiens, d'abord parce que les Slaves sont divisés en deux groupes*, et surtout parce que les Italiens possèdent une influence intellectuelle autant qu'économique qu'exalterait au sein d'un même pays, d'une même diète, la conscience de leur cohésion politique (2).

Cette cohésion s'est opérée malgré les obstacles qu'on lui suscitait. Nous l'examinerons, en même temps que la question de Trieste. Bornons-nous à signaler dès à présent qu'en ce qui

(1) Léonard Bianchi. *La lutte nationale dans les terres irrédentes.*
(2) Auerbach, *op. cit.*

concerne l'Istrie dès 1866, la Diète refusait, à la presque unanimité, d'être représentée à la Diète de Vienne et que les conseils municipaux de Pirano, de Parenzo et de Capodistria furent dissous parce qu'ils exerçaient une activité antiautrichienne. « Le but de l'Autriche était de parvenir coûte que coûte à démontrer au monde que l'élément italien, comparé à l'élément slave, était en minorité. » Si elle y avait réussi « il aurait manqué aux Italiens le moyen de justifier leurs aspirations ». Nous verrons au chapitre

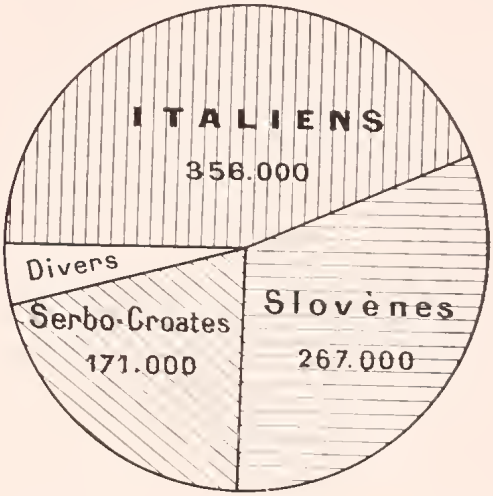

Les populations du « Littoral »

suivant quelles mesures elle employa et comment elle échoua. Si historiquement, en effet, la question de la Vénétie Julienne et la question de Trieste ne sont pas exactement semblables, elles font partie toutes les deux, néanmoins, d'un même problème politique et moral, d'un même programme de dénaturation pour l'Autriche, d'un même programme de revendication pour l'Italie. Il est donc logique de ne pas séparer Trieste et l'Istrie, dans l'étude de leur condition nationale et de leur situation vis-à-vis des Autrichiens et des Slaves. Le problème économique, dans cette région, doit être envisagé, lui, en même temps que la question de Fiume. Quant au problème militaire, il est lié à l'examen général du problème militaire dans l'Adriatique ; nous l'aborderons en dernier lieu, après avoir traité la question de la Dalmatie.

CARTE D

Les territoires qui font p

NSEMBLE

" l'irrédentisme " italien.

La Question de Trieste

Trieste est, pour les Italiens, le symbole de « l'irrédentisme » dans la péninsule istrienne. Géographiquement, en effet, Trieste et l'Istrie ne font qu'une. Mais l'histoire a désuni leur sort commun depuis le quatorzième siècle. Jusque-là elles dépendirent toutes

La région de Trieste

deux de Rome d'abord, puis d'Aquilée auxquelles il faut toujours revenir quand on recherche les origines lointaines de « l'italianité » dans l'Adriatique. Rivale de Venise, au moyen âge, elle tomba en son pouvoir, une première fois, dans la seconde moitié du quatorzième siècle, réussit à recouvrer sa liberté et à rentrer dans le giron de l'Eglise d'Aquilée qui, très affaiblie alors, très divisée, ne put pas la préserver, en 1382, des griffes du duc d'Autriche. On

enseigne, généralement, qu'elle se « donna » à lui. La vérité semble tout autre. L'acte de reddition fut rédigé au moment où la ville était au pouvoir du duc ; on ne saurait donc parler d'un libre don. Les appels constants faits par Trieste dans les six mois précédents au Patriarche d'Aquilée, pour échapper à une soumission quelconque indiquent que la ville voulait le « Statu quo », c'est-à-dire l'autonomie sous la suzeraineté du Patriarche. Le fait qu'elle ait souhaité de ne pas appartenir à Venise n'a rien qui doive surprendre si l'on considère que les deux cités se faisaient une active concurrence commerciale et que les inimitiés de ville à ville étaient constantes au moyen âge. Il est certain, en tout cas, que, avec tout le reste de l'héritage d'Aquilée, Trieste aurait dû revenir à la République Vénitienne, non aux Habsbourg. C'était une sœur ennemie de Venise, mais une sœur néanmoins. Gênes qui se trouvait dans le même cas a trouvé tout naturellement sa place, cependant, dans l'unité italienne qui a eu justement pour résultat de rassembler, sous le même sceptre, toutes les sœurs rivales et de donner un foyer commun à la grande lignée latine. Il était légitime pour Trieste aussi bien que pour Gênes, de retourner au bercail. Quoi qu'il en soit, à partir de 1382, Trieste tomba sous la domination autrichienne, alors que le reste de l'Istrie ne tardait pas à passer aux mains des Vénitiens. Encore obtint-elle toujours certaines franchises, indices d'une imparfaite fusion avec l'Empire, jusqu'au jour où l'Empereur Charles VI en fit une ville libre (1719). Pendant toute cette période, elle lutta constamment pour la préservation de sa langue — l'italien — et de sa civilisation toute latine. Vint l'époque des guerres napoléoniennes où elle connut des fortunes diverses et finalement le congrès de Vienne la rendit à l'Autriche (1815).

Le fait distinctif de son histoire est donc que Trieste est sous la domination autrichienne depuis plus de cinq cents ans. L'impatience avec laquelle elle subit son joug, aujourd'hui, n'en est que plus significative. Comme le Trentin, Trieste fournit la preuve d'une hostilité irréductible à la germanisation.

Quelques témoignages de cette hostilité depuis 1866 ne seront pas inutiles pour bien montrer l'état d'esprit de la population :

Le 14 novembre 1886, les habitants de Trieste, profitant du passage de Victor-Emmanuel à Udine, remirent au Syndic de cette ville un drapeau cravaté d'un crêpe et un appel au Roi pour invoquer la réunion de la Vénétie Julienne à l'Italie.

En 1869 (14 août) les habitants de Trieste lancèrent aux Italiens du royaume une proclamation « pour qu'ils aient sans cesse sous les yeux et dans le cœur la cause de leurs frères privés des joies de la libération et de l'orgueil des destins renaissants de la patrie ».

*En mars 1877, le comte triestin-istrien présenta à Agostino Depretis un vœu en faveur de la libération de la Vénétie Julienne, et au mois de juin de la même année, le chœur d'*Hernani*, au théâtre Rossetti, fut l'occasion de démonstrations populaires; on lâcha dans le théâtre des pigeons portant le drapeau tricolore. La police intervint et procéda à des arrestations.*

A Trieste, quand on apprit la mort de Victor-Emmanuel II, la démonstration en faveur de l'Italie fut extraordinaire. Le Conseil communal leva la séance et la police fut impuissante à empêcher le deuil national de la ville. A l'occasion de la visite du roi Humbert Ier à Vienne (1881), *un chaud appel des habitants de Trieste fut présenté en faveur de la Vénétie Julienne à P. S. Mancini, ministre des Affaires étrangères.*

Les habitants de Trieste firent une grande démonstration de deuil sous le Consulat italien à l'occasion de la mort de Garibaldi: par contre ils montrèrent ostensiblement leur implacable aversion pour l'Autriche par leur complète abstention à presque toutes les fêtes nationales autrichiennes.

Le premier monument important de Verdi, monument qui est une des plus grandes attestations du sentiment italien de la Vénétie Julienne, fut élevé à Trieste par une riche souscription publique (1901) (1).

Ces quelques exemples précis montrent bien que depuis le jour où l'unité italienne fut réalisée sous la maison de Savoie,

LES DIVERS ÉLÉMENTS DE LA POPULATION A TRIESTE

Trieste se révolte à l'idée qu'on ne lui a pas réservé de place au sein de la mère-patrie. Elle souffre, elle s'indigne et l'Autriche la châtie de son patriotisme par des représailles — autodafé de journaux italiens, dissolution de sociétés et du Conseil communal même, etc. — cherche à donner le change sur la véritable nationalité de la ville par de vils subterfuges.

(1) L. Bianchi, *op. cit.*

Que Trieste soit tout italienne, le recensement l'indique avec une évidence que rien ne peut altérer. Le dernier (1910) donne 118.959 Italiens, 29.439 régnicoles italiens, contre 11.856 Allemands, 56.916 Slovènes et 2.403 Serbo-Croates. Encore ces chiffres sont-ils ceux qui émanent de source autrichienne, après une revision imposée, et ne correspondent-ils pas — de loin — aux chiffres fournis, en premier lieu, par la municipalité. Mais le fait le plus significatif est certainement l'augmentation considérable du nombre des Slovènes de 1900 à 1910. Alors que, dans cette période, toute la population triestine ne s'accroît pas de plus de 39.000 habitants (151.000 en 1900, 190.000 en 1910), les Slovènes et Serbo-Croates fournissent à eux seuls un appoint de 34.640 âmes (24.679 en 1900, 59.319 en 1910). Rien ne prouve mieux l'artifice autrichien qui consiste à implanter les Slaves, à les jeter en masse sur les villes ou dans les campagnes italiennes, pour arriver, peu à peu, à fausser la vérité ethnique et à submerger les indigènes sous le flot d'une immigration éhontée. Le slavisme est devenu pour l'Autriche, principalement depuis 1866, le grand instrument dénaturateur dans les provinces istriennes, aussi bien en Istrie proprement dite que dans le cercle de Trieste ou de Gorizia. Elle ne se contente pas, d'ailleurs, de jeter sur ces terres une puissante vague étrangère ; elle se propose seulement de forcer les Italiens à renoncer à leur nationalité et à devenir Slaves eux-mêmes.

La langue italienne qui, jusqu'en 1866, avait été la langue préférée des Slaves eux-mêmes et des Slovènes immigrés dans la Vénétie Julienne ne doit plus être la seule langue officielle. Le mot d'ordre du gouvernement de Vienne fut : en terre italienne, langue slave. Ce fut un premier pas.

Dans les bureaux, on institua les tableaux écrits en deux langues : italienne et slovène. L'indignation fut générale : le Conseil communal de Trieste et la Diète provinciale de l'Istrie protestèrent : toute l'Istrie se révolta, de Pirano à Albona; à Pirano le peuple empêcha par la force de placer les tableaux bilingues. Les armes étouffèrent ce cri d'angoisse suprême. A l'assemblée convoquée par le Podestat dans le palais municipal de Trieste et au comice plébiscitaire sur la place, toute l'Istrie protesta contre le nouveau coup porté au sentiment italien de cette région (1894) (1).

Les écoles slaves reçurent, en même temps, du gouvernement autrichien l'appui moral et financier le plus puissant, tandis que les écoles italiennes étaient, pour ainsi dire, livrées à elles-mêmes (400.000 couronnes aux écoles primaires slovènes et allemandes de Trieste, 450.000 aux écoles moyennes, 97.000 *seulement aux écoles italiennes*). Ces mesures qui ont tous les caractères de la répression furent complétées par l'action du clergé slave incité à la lutte par les dirigeants de Vienne.

Constatant l'inutilité des violences et des abus d'autorité de la police, le gouvernement autrichien poussa le clergé slave à l'aider et lui en fournit les

(1) L. Bianchi, *op. cit.*

moyens. Le clergé ne laissa pas échapper l'occasion de concourir à l'oppression des Italiens en glorifiant sa propre race au détriment de la race italienne. Il en arriva même à altérer systématiquement les noms des familles italiennes dans les registres de l'état civil. Les noms, ainsi altérés, arrivèrent à un nombre tel que la Diète de l'Istrie vota une protestation solennelle (13 *mai* 1899).

Le clergé essaya même d'effacer toute trace de latinité du rite catholique dans la Vénétie Julienne. Dans ce but, la Société slovène de propagande envoya à Rome une mission pour obtenir une réforme liturgique qui ne fut pas autorisée par le Vatican.

D'accord avec le gouvernement, le nombre des prêtres slaves augmenta d'une manière disproportionnée : ils prêchaient et chantaient la liturgie en langue slovène, provoquant ainsi des protestations énergiques comme celle de la Diète de Trieste (1895) *et celle du Conseil communal de Trieste à Léon XIII contre la flagrante action anti-italienne de la Curie. Mais le gouvernement empêcha l'envoi à Rome de cette dernière protestation...*

Les soins du gouvernement, le facile accès aux offices publics, l'église, les écoles, tout étant d'accord pour favoriser les Slovènes et les Slaves de la partie occidentale et septentrionale de l'empire, on réussit à exalter l'orgueil de race et à exciter les violences des Slaves et des Slovènes contre les Italiens (1).

D'ou viennent-ils donc ces Slovènes dont il ne s'agit pas de méconnaître l'existence ni les intérêts, mais de limiter la zone d'extension et de subordonner l'influence, relativement récente sur le littoral, à l'influence millénaire de l'Italie ? Ils viennent de Carniole, de Styrie et de Carinthie. Là est leur aire propre. Leur centre est Ljubjlana (Lubiana ou Laybach), non pas Trieste. Tout le territoire où ils se sont étendus vers la mer ne leur appartient pas. Qu'enfermés dans les montagnes ils aient subi l'attrait du rivage c'est une loi physique, économique dont nous ne songeons pas à contester l'existence. Il n'est question ni de les supprimer, ni de les refouler, ni d'entraver leur souffle. Mais leurs droits politiques, ici, sont inconsistants. Admettre ces droits serait proprement favoriser l'esprit de conquête qui ne se manifeste pas seulement par la force mais par la lente infiltration, par l'immigration progressive. De même pour les Serbo-Croates qui ne sont descendus des Alpes vers l'Adriatique qu'au XIIe siècle, en retard de mille ans sur l'élément latin et qui ne s'organisèrent réellement qu'au XIVe siècle. Leur nombre est considérable à l'intérieur de la presqu'île sans qu'ils soient parvenus toutefois à se développer sur le littoral. Encore une fois, il ne s'agit pas de les étouffer, mais aux confins du monde slave et latin d'empêcher une intrusion politique que ne légitime ni la loi du sol, ni l'histoire toute romaine et toute vénitienne de l'Istrie, de réfréner des prétentions qui devraient être d'autant plus suspectes aux Alliés qu'elles ont été soutenues depuis un siècle par l'Autriche et par l'Allemagne.

(1) L. Bianchi, *op. cit.*

La Question de Fiume

Fiume offre un curieux exemple des appétits variés qui peuvent s'élever, à l'orée des Balkans, autour d'un territoire purement italien et de l'impossibilité où se trouvent les divers éléments qui forment la monarchie austro-hongroise de justifier leurs prétentions sur l'Adriatique.

Fiume fait partie, géographiquement, de l'Istrie. Sous prétexte que la dixième région italique se terminait, sous Auguste, au cours de l'Arsa — petite rivière qui débouche dans la mer au bas de la côte occidentale du golfe de Quarnero — on a voulu y voir les limites naturelles de l'Istrie et faire ressortir Fiume à la Croatie.

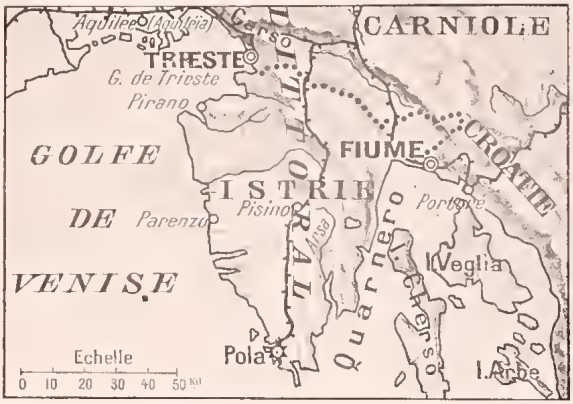

La région de Fiume

La ligne de l'Arsa formait une frontière purement administrative. La vérité géographique prouve que l'Istrie finit, de ce côté, où finissent les Alpes Juliennes, c'est-à-dire au delà de Fiume, quelque part vers Portoré, en face de l'île Veglia (1).

D'ailleurs, Fiume, dans les temps modernes, bien que jouissant de privilèges autonomes, a été incorporé politiquement à l'Istrie jusqu'en 1776. C'est une ancienne ville romaine du nom de Tarsatica qui conserve les ruines de monuments latins, fut détruite par Charlemagne et reconstruite ensuite sous le nom de San Vito al Fiume. Elle fut ensuite un fief du Patriarcat d'Aquilée, connut divers maîtres, et, finalement, revint aux Habsbourg. Jamais elle

(1) Voir : Inverardi, *Per l'italianità geografica del Quarnero*, *Rivista d'Italia*, 15 mars 1915.

n'a appartenu à Venise — sauf pendant un an — mais elle a toujours été dans sa sphère d'influence, et malgré qu'elle soit autrichienne depuis des siècles, elle a, comme Trieste, conservé un caractère tout italien. En 1776, Marie-Thérèse la donne à la Hongrie. Protestation des habitants qui ne comprennent pas sans doute ce que la Hongrie, située à quatre-vingts lieues dans les terres, vient faire chez elle. Fiume devient un « territoire séparé annexé à la couronne de Hongrie ». En 1848, les Croates s'en emparent. En 1867, elle fait retour à la Hongrie. Aujourd'hui, elle est régie

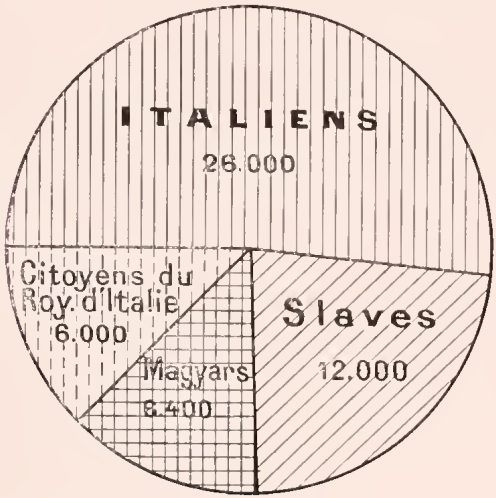

Les divers éléments de la population a Fiume

par un « Statut provisoire ». Qu'est-ce à dire, sinon que la monarchie ne sait à qui l'attribuer de la Hongrie ou de la Croatie ? « Le statut de Fiume, dit M. Auerbach, est, à l'heure actuelle, encore indéfinissable. A qui appartient l'éminente propriété de ces quelques kilomètres carrés ? On chicane encore entre Croates et Hongrois sur le droit historique de l'une et de l'autre couronne. La Croatie semble déboutée, puisque le *Sabor* de Zagreb voit encore vide les sièges de deux députés de Ricka — c'est le nom slave de Fiume — qu'en vertu d'une loi de 1888, la cité doit y déléguer. En attendant, les justiciables de Fiume portent leurs appels à Budapest ; et c'est là un signe manifeste de la suzeraineté hongroise. »

En dépit de ces tiraillements, aucune empreinte ne réussit à enlever à Fiume son caractère et sa physionomie italienne. Ni les invasions slaves, ni le double courant hongrois et croate ne sont parvenus à le lui ôter. Ville libre, quoique rattachée à la Couronne, pendant la majeure partie de son histoire, Fiume n'a jamais eu aucune affinité réelle avec aucun de ceux qui prétendent à la posséder et a toujours lutté, ainsi que Trieste, pour son indépendance. Le seul attrait qu'elle subisse est celui de l'Italie et ceci s'explique aussi bien par ses origines que par sa position et par sa population.

C'est un territoire de 21 kilomètres carrés sur lequel vivent *26.000 Italiens*, 12.000 Slaves et 6.400 Magyars, sans compter 6.000 citoyens du royaume d'Italie (1). Voilà donc une ville qui a été la proie d'influences diverses, toutes hostiles à l'Italie, et qu'aucune pression, aucun artifice n'a empêché de compter encore 65 0 0 d'Italiens parmi ses habitants : l'éloquence de cette statistique est suffisante par elle-même. « Ce sont donc quelques milliers de Slaves, dit l'écrivain qui signe *Italicus Senator*, qui veulent faire prévaloir leur droit national sur celui de 26.000 Italiens, tout aussi autochtones, pour le moins, que ces Croates ! » Le seul examen de ces chiffres, un simple regard sur les origines de la ville, sur sa constante prétention à demeurer indépendante sous la domination autrichienne, sur le nombre des volontaires natifs de Fiume qui se battent actuellement sur le Carso, expliquent pourquoi la monarchie des Habsbourg n'a jamais pu définir au juste si la ville était hongroise ou croate : c'est qu'elle est italienne.

La Question économique dans la Haute-Adriatique

Venise, Trieste, Fiume, tels sont les trois ports qui symbolisent la vie économique de l'Adriatique. Sur ces trois ports deux encore sont autrichiens. Soutiendra-t-on que la position géographique de l'Autriche-Hongrie, sa situation naturelle, font d'elle une puissance qui ait le droit d'avoir la suprématie commerciale dans la mer latine ? Entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie, laquelle est destinée par la place qu'elle occupe à être une grande puissance maritime ? Laquelle, dans le passé, fut une nation de marins ? Je pense qu'il est inutile de donner la réponse.

On dira, justement, que le fait d'être enclose dans les terres impose à l'Autriche-Hongrie la nécessité de s'assurer des débouchés sur la mer. Personne ne lui conteste le droit à l'existence,

(1) Recensement de 1910.

mais entre ce droit et celui de se substituer, sans aucun motif légitime, au peuple dont la mission est de veiller sur les mers, dont la vie dépend presque uniquement de la mer, il y a une immense marge que seule l'ambition politique a pu combler.

Sur le globe terraqué, il y a des « espèces » parmi les nations comme parmi les bêtes. « L'espèce » austro-hongroise est terrienne, et « l'espèce » italienne, aquatique, si l'on peut dire. A l'heure actuelle, cependant, on pourrait croire le contraire puisque, rien que dans la Haute-Adriatique, par la possession de Trieste et de Fiume, l'Autriche-Hongrie est maîtresse des eaux.

Carte de la Haute-Adriatique

La fonction de l'Italie, depuis les temps les plus reculés, a toujours été de présider aux échanges maritimes entre l'Orient, le Centre et l'Occident. Cette fonction, qui est dans sa nature, elle la remplit mal aujourd'hui parce qu'on l'a à moitié ampulée d'un de ses organes essentiels. L'Italie contemporaine est une mutilée.

Venise, la grande ancêtre, dont les droits dominent toute l'Adriatique, régnait sur l'Istrie, et, si elle ne possédait ni Trieste, ni Fiume, du moins avait-elle la possibilité de leur faire concurrence et d'accomplir ses destinées. De nos jours, il en va tout autrement ; les rôles sont renversés. L'Autriche-Hongrie, maîtresse de tout le littoral oriental de l'Adriatique, paralyse l'action de Venise. Trieste et Fiume, pour le plus grand profit des Ger-

mains et des Slaves, prennent, malgré elles, leur revanche sur l'antique cité-mère. Malgré elles, car l'unité du royaume d'Italie a fait cesser les vieilles rivalités et les deux ports qui, jadis, réclamaient l'autonomie veulent faire partie, maintenant, pour le bien de la Patrie commune, du grand corps dont ils sont, légitimement, les membres. C'est un véritable défi au bon sens, une monstrueuse atteinte à la liberté que de voir, à notre époque, étant donnée l'économie de l'Europe, les 200.000 Italiens de Trieste et de Fiume, séparés de leurs frères et servant les intérêts de races étrangères.

Trieste, en effet, contribue largement à la fortune de l'Autriche et de l'Allemagne, Fiume à celle de la Hongrie. Or, la répartition normale des richesses européennes veut que l'Italie bénéficie des avantages d'une côte qui lui appartient. Il ne s'agit d'empêcher de subsister et de trafiquer ni l'Allemagne, ni l'Autriche, ni la Hongrie, mais ce n'est pas leur affaire de posséder, dans cette région, des instruments de fortune. A chacun sa part. Le transit, ici, revient à l'Italie ; c'est à elle de profiter du passage des marchandises qui vont vers l'Europe centrale ; c'est à elle d'être l'intermédiaire parce que la position de son territoire l'y appelle ; à elle également de donnier le commerce du Levant parce que sa péninsule a été créée pour cela.

Rassemblées sous un même sceptre, Venise,, Trieste, Fiume sont destinées, toutes trois, à prendre un magnifique développement auquel ne leur a pas permis d'attendre, jusqu'ici, l'antagonisme favorisé par les Habsbourg. De même qu'il existe une unité politique de l'Italie, de même il doit exister une unité économique. Trieste et Fiume s'agrègent, naturellement, à l'une comme à l'autre.

Passe encore pour l'Autriche-Hongrie, diront les partisans des lois naturelles (et nous sommes de ceux-là), passe encore pour l'Autriche-Hongrie qui n'a vraiment sur Trieste et sur Fiume que le plus artificiel des droits et le plus odieux, celui que procure la contrainte. Mais les Croates? eut-on leur refuser Fiume ? Laissons ici la parole à Italicus Senator :

Les Croates disent : Fiume nous est indispensable car la côte croate au sud de cette ville n'offre aucune échancrure susceptible d'abriter un bon port et de mettre la côte en communication avec l'intérieur du pays.

La côte croate, depuis l'écueil de San Marco, qui marque le point le plus étroit du canal de la Morlacca, jusqu'à Obrovazzo ou presque, sur la Zermagna, près de la frontière dalmate, est longue d'environ 140 kilomètres... Au point le plus large de ce canal, à une cinquantaine de kilomètres, au sud de Fiume, en face de Beseannova de Veglia, et précisément là où le rivage de cette île se ecurbe dans la direction de l'ouest en dessinant une baie, est située Segna.... Segna se dresse au fond d'une courbure de la côte qui constitue comme un embryon de port naturel et la construction d'un bon port artificiel, bien plus vaste que ne sauraient l'exiger à aucun moment les besoins commerciaux de la Croatie, ne présente point de difficultés spéciales. Il est vrai que Segna n'aura jamais l'importance de Fiume, mais la Croatie, pays d'un peu plus de deux millions et demi d'habitants ne saurait avancer des prétentions

par trop disproportionnées à ses nécessités réelles. Dans l'ensemble du mouvement du commerce d'importation et d'exportation à Fiume, soit 3 millions 382.183 tonneaux en 1912, la Croatie figure avec une part de 4 o/o sur ce chiffre global. Est-il raisonnable, après cela, de prétendre à la possession d'un port tel que Fiume, au nom d'une inéluctable nécessité économique?

Non ; les convoitises slaves sont, ici, tout à fait disproportionnées, mais il est certain que les Croates se trouvent dans la nécessité de déboucher sur la mer. L'Italie ne méconnaît pas cette nécessité pas plus qu'elle ne méconnaît, nous le verrons, celle où se trouvent les Serbes dans la Basse-Adriatique. En d'autres termes, la question économique dans la Haute-Adriatique peut se résoudre ainsi : un échec aux Austro-Allemands en leur reprenant Trieste et Fiume ; place aux Croates en leur accordant un port sur leur côte ; échec au germanisme sous toutes ses formes, place au slavisme dans la mesure de ses besoins réels. Mais que cet échec soit assuré et cette place réservée par ceux qui sont les maîtres-nés de l'Adriatique, les Italiens qui, de l'un à l'autre rivage, se tendent une main fraternelle.

La Question de la Dalmatie

Nous entrons ici dans le domaine où l'Autriche a su, le plus habilement, exciter l'élément slave contre l'élément italien, faire miroiter aux yeux des Slaves des prérogatives imaginaires.

Quelle est, d'abord, la nature de ce domaine ?

Pour les uns, la Dalmatie fait partie de l'Adriatique, et comme tel « d'un ensemble géographique caractéristique, singulier, indivisible » dont les limites sont les Apennins, les Alpes et le Carso, c'est-à-dire qu'elle serait comprise dans le système orohydrographique de l'Italie et qu'à l'époque préhistorique, avant que ne se creuse le fossé de la mer, elle aurait été une simple continuation de la plaine du Pô.

Pour les autres, — et parmi eux se trouvent des Italiens — « on ne saurait plus répéter aujourd'hui l'erreur des anciens manuels que la Dalmatie est géographiquement une terre italienne et l'affinité géologique des deux rivages adriatiques ne suffirait plus à légitimer cette erreur » (1).

Quoi qu'il en soit, le fait certain est que la Dalmatie est séparée du monde balkanique par les Alpes Dinariques et forme, le long de l'Adriatique, un étroit couloir dont les Slaves ne sauraient, par aucun droit naturel, revendiquer la possession. C'est vraiment là le type du territoire de transition entre deux mondes, et la vérité moyenne semble être qu'il n'appartient, géographiquement, à aucun des deux.

(1) C. Errera, *op. cit.*

Dans l'ensemble des faits qui établissent les droits d'un peuple sur la terre, le fait géographique est, certes, un élément considérable, mais lorsqu'il ne prouve pas jusqu'à l'évidence — comme il le prouve dans le cas du Trentin, par exemple — un droit de propriété, lorsque toutes les raisons ne combattent pas, d'une manière incontestable, pour attester la légitimité d'une revendication, il faut faire la balance et voir de quel côté s'accumulent les motifs les plus nombreux et les plus pesants.

Quelle est la règle, en pareille matière, qui détermine le poids d'un argument? Les arguments tirés de la nature sont les plus lourds, arguments géographiques et ethnographiques. Ici, nous

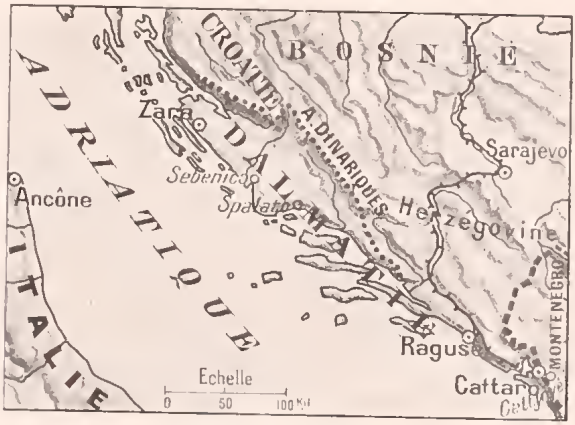

Carte de la Dalmatie

l'avons vu, les premiers n'apportent aucun éclaircissement et ne créent que le doute. Il ne reste donc, pour un chercheur impartial, qu'à les écarter. Quant aux seconds, ceux qui dérivent de la civilisation acceptée ou choisie par une province, il fourniront toujours aux regards de ceux qui croient à la suprématie de la vie spirituelle, les données essentielles du problème des nationalités. Ethnographie et non ethnologie ; une étude des traces qu'une civilisation a laissées dans les âmes et dans les lieux et non pas étude des populations au point de vue de la répartition et de l'arithmétique. Le seul élément qui compte, en effet, est l'élément autochtone d'un territoire, quel que soit le nombre de cet élément. Quand il n'y aurait plus en Alsace-Lorraine qu'un seul Alsacien ou un seul Lorrain aborigène, ses aspirations passeraient avant celles des milliers d'Allemands importés. Puis viennent les arguments histo-

riques proprement dits qui, souvent, expliquent une situation sans la justifier. Ainsi, Trieste et Fiume n'ont jamais appartenu à l'Italie dans l'histoire des temps modernes ; il n'en est pas moins vrai, en raison de l'influence exercée là par Rome et par Venise, qu'elles sont toutes deux manifestement italiennes ; ainsi encore l'Alsace-Lorraine tantôt française, tantôt allemande de fait. On ne saurait tirer un parti concluant des arguments historiques s'ils se trouvent en désaccord avec les arguments ethnographiques d'où dérivent les sentiments de la population autochtone : témoin Fiume, tantôt hongroise, tantôt croate au gré des empereurs. Mais les arguments historiques prennent une valeur capitale s'ils coïncident avec les données de la vie intellectuelle, artistique et morale, avec l'éthique et l'esthétique d'un pays. Cette classification est fondée sur le fait que la nature, seule, crée le droit, nature des choses et nature des êtres, en écartant les apports artificiels de la conquête et de la politique.

Imbu de ces considérations, j'accorderais volontiers la Dalmatie aux descendants des Illyriens, s'il en restait. Mais, depuis l'âge des cavernes, ils ont disparu peu à peu. Sa première nature n'existant plus, voyons, quelle est, en matière d'ethnographie, la seconde nature de la Dalmatie. Elle est romaine, uniquement romaine. M. Auerbach écrit à ce sujet : « Octavien mit une quinzaine d'années à les dompter (les Illyriens), jusqu'en l'an 12 après J.-C. Ne pouvant plus exercer le brigandage et le vol des bestiaux, beaucoup de ces barbares s'enrôlèrent dans les légions et furent des agents de romanisation parmi leurs frères qui restaient à l'écart. La paix romaine apporta dans ces parages la sécurité, l'aisance, une prospérité qu'ils n'ont plus guère connue depuis cette ère heureuse ; les mines attiraient spéculateurs et mercanti ; les routes tracées depuis la côte jusqu'aux confins de la Pannonie desservaient le trafic. *Tout ce monde illyrien fut comme le prolongement de l'Italie ;* le latin, langue de l'administration, de l'armée, du commerce, se diffusa ; l'albanais actuel même en garde des traces. »

Voilà donc l'élément illyrien absorbé par l'élément latin. C'est celui-ci seul désormais qui, par la bouche de ses représentants, a le droit de parler. Quatre empereurs romains furent des Dalmates et parmi eux Dioclétien qui fonda Spalato.

L'infiltration slave ne survint qu'au VIIe siècle, suivie bientôt de l'invasion slave. Alors les villes dalmates latines d'âme et de culture, implorèrent le secours de Venise. Depuis 1409 jusqu'à 1797, la province fut vénitienne — elle l'avait été auparavant déjà — et elle n'avait jamais cessé, malgré les luttes du moyen âge, d'être sous la dépendance spirituelle de Rome. *Aussi peut-on dire que, pendant* 1.800 *ans, la Dalmatie a été italienne.* Tel est le passé

que l'Autriche-Hongrie a voulu abolir en cent années de domination.

Tout rappelle, sur ce littoral, la vie de l'Italie :

Deux mille ans de latinité ininterrompue ont imprimé à toutes les villes de la côte dalmate un caractère indélébile. Voici des calli (*rues*) *rappelant Venise et qui, moins d'un demi-siècle avant, ne résonnaient d'aucun accent qui ne fût vénitien; voici des places superbes où fleurit encore l'art prestigieux de nos ancêtres, voici des arcs que surmontent les lions ailés de la République — les glorieux lions montrant hélas! en des mutilations récentes, les signes de l'outrage journalier des barbares; — voici des murs romains, des ruines romaines — témoignant, eux aussi, douloureusement, des premières offenses faites à la première splendeur; — voici des dômes, des palais, des loges qui sont italiens, indiscutablement italiens. Et de tout cela un appel prodigieux semble s'élever; c'est comme la voix d'une âme immense qui s'indigne, qui incite et qui attend...* (1).

J'ai visité les villes de la côte, j'y ai séjourné. On peut en croire un fervent de l'Italie ! J'ai trouvé à Zara, à Sebenico, à Raguse, la même atmosphère qu'en face, à Ancône, dans les Marches et dans l'Ombrie, atmosphère unique et qu'on ne saurait confondre avec aucune autre.

C'est elle qui a formé Saint-Jérôme, Fortunio de Sebenico, le premier grammairien italien, Elio Saraca, ami de l'Arioste, Giorgio Benigno, ami de Laurent le Magnifique, Baglivi, le grand médecin italien du XVIIe siècle, Scismit-Doda, qui fut ministre du royaume, Ugo Foscolo, le célèbre écrivain, Niccolò Tommaseo de Sebenico et tant d'autres dont les noms sont notoires ou illustres ; c'est elle qui environne la cathédrale de Sebenico, la chapelle de Sainte-Anastasie et le palais de Dioclétien à Spalato, le palais des recteurs de Raguse, les œuvres de Giorgio Orsini, architecte et sculpteur, des frères Laurana, et tant d'autres monuments de la plus pure souche italienne. Luciano Laurana ne fut-il pas le maître de Bramante ? « Les Italiens ont la gloire d'avoir conservé la Dalmatie à la civilisation de l'Occident. Ils ont fait l'éducation intellectuelle des cités dalmates auxquelles ils ont envoyé des maîtres et des idées ; l'élite de la jeunesse dalmate fréquenta les universités italiennes, celle de Padoue principalement. La Dalmatie a fourni à l'Italie des penseurs et des savants. Cette solidarité intellectuelle n'est pas rompue. » J'extrais ces lignes du livre de M. Auerbach qui n'est pas particulièrement enclin à considérer la Dalmatie comme une province italienne. Elles n'en ont que plus de valeur.

Aux conclusions de l'ethnographie qu'opposent l'Autriche-Hongrie et les Slaves ? L'ethnologie. Leur statistique accuse 20.000 Italiens sur 620.000 habitants, les statistiques italiennes, 60.000 Italiens. Qu'est-ce à dire ? Sinon que la vague slave a réussi, dans cette impasse géographique, dans ce *no man's land*, à sub-

(1) Italicus Senator. *La question de l'Adriatique.*

merger par la quantité — et par la quantité seulement — l'élément latin. Question de violences et de conquêtes. Quel que soit leur nombre, les Italiens de Dalmatie sont les propriétaires *autochtones* de la région, et ils en sont légitimement les maîtres, sinon par le droit primitif de la nature qui n'existe plus depuis la disparition des tribus illyriennes, voici deux mille ans, au moins par ceux de la seconde nature. D'ailleurs, l'Autriche-Hongrie, ici comme en Istrie s'est employée depuis 1866 à favoriser le slavisme. Les municipalités dalmates qui, de tout temps avaient été italiennes, passèrent aux mains des Slaves. Zara, seule, résista jusqu'à la guerre. La monarchie profita des événements pour dissoudre son conseil municipal. Le nombre des Slaves a triplé dans la région depuis 50 ans ; les écoles italiennes furent fermées ; tous les moyens d'oppression furent bons aux Habsbourg. Zara et Spalato sont demeurées, néanmoins, d'inexpugnables remparts de « l'italianité ». Partout ailleurs, à la suite de ces manœuvres, l'élément italien a été contraint de s'assimiler à l'élément slave ou de disparaître. « En 1880, sur 11 députés dalmates au Parlement de Vienne, 9 étaient italiens ; actuellement il n'y en a pas un seul (1). » Nous assistons ici à une transformation factice qui met en péril de mort sur ces rivages latins la civilisation dont est sortie la France elle-même. Quel est le Français qui voudrait refuser sa revanche à la cause de ses frères transalpins et voir, finalement, la Dalmatie au pouvoir complet des Croates qui servent, avec tant d'ardeur, dans les rangs de l'armée austro-hongroise, les intérêts de l'empereur d'Allemagne ?

La Question stratégique dans l'Adriatique

A vrai dire, en dehors de toutes les raisons que nous venons d'exposer et qui militent impérieusement en faveur du retour à l'Italie de l'Istrie et de la Dalmatie, il en est une autre, supérieure encore et naturelle également, c'est l'intérêt de la défense nationale. Naturelle, sans aucun doute, puisqu'elle dérive de la configuration même de la péninsule.

L'aspect sur une carte des deux rivages de l'Adriatique fera clairement comprendre l'état d'infériorité dans lequel se trouvent les Italiens sur la côte occidentale. Infériorité sans remède tant qu'une menace pourra partir de la côte orientale. On ne se fortifie pas, aussi aisément, en effet sur mer que sur terre, à l'aide de moyens artificiels quand les moyens naturels font défaut. Or, qu'on examine le littoral italien depuis Venise jusqu'à Brindisi. Quoi de

(1) L. Bianchi, *op. cit*

plus plat et de moins propre à la défense? Pas un abri, hors celui d'Ancône qui est mauvais. La plage, du haut en bas est sans anfractuosités, sauf les deux refuges de Venise et de Brindisi aux points extrêmes. Voilà, certes, de bonnes conditions pour devenir la proie

La cote italienne et la cote dalmate

d'un ennemi tant soit peu entreprenant, surtout si cet ennemi possède en face, au contraire, une ligne côtière, brisée par mille déchirures, surplombée par une série de hauteurs, d'observatoires, de positions d'artillerie, protégée par un labyrinthe de petites îles qui créent dans la mer un rideau de canaux merveilleusement faits pour cacher une flotte et pour réussir une guerre d'embûche. Depuis Trieste jusqu'aux bouches du Cattaro, pas un endroit du

littoral qui ne soit efficacement dessiné pour l'attaque insidieuse ou pour une sûre défensive. C'est Pola, le golfe du Quarnero, la ceinture d'îles qui commencent à Veglia pour ne finir qu'à Raguse et, par derrière, les ports de Zara, Sebenico, Spalato, c'est enfin Cattaro le plus formidable havre stratégique de l'Adriatique avec Sebenico.

La lettre que nous avons publiée de l'amiral Thaon di Revel, chef suprême des forces navales italiennes, expose avec une émouvante éloquence toutes les raisons pour lesquelles il est impossible à l'Italie de vivre en paix tant qu'elle ne sera pas maîtresse absolue des deux rives adriatiques. Je rappellerai brièvement ici ce que l'amiralissime écrit à ce propos, car nulle autorité ne saurait prévaloir sur la sienne : « L'Autriche, de Pola, exerce son empire sur toute la Haute-Adriatique, de Sebenico et de Spalato sur toute la moyenne Adriatique, de Cattaro sur toute la basse Adriatique jusqu'à Corfou... N'importe où se trouve un navire autrichien dans l'Adriatique, il peut y rencontrer un abri en parcourant quelques milles, n'importe où se trouve un navire italien, il ne peut rencontrer d'autre refuge qu'à Brindisi ou à Venise, nos ports militaires naturels. Mais Brindisi et Venise sont séparés l'un de l'autre par 1.300 kilomètres et ne sont que très difficilement praticables pour les grands navires modernes. » L'inquiété de la frontière terrestre se complète donc par celle de la frontière maritime. Nulle liberté d'action pour la flotte italienne, nulle possibilité de se mouvoir, d'éviter l'ennemi ou de le surprendre. La véritable clé de l'Adriatique est à Cattaro — qui commande l'archipel dalmate qui commande Pola, qui commande à son tour Trieste — et cette clé est aux mains de l'Autriche : dérision, vraiment. De quel droit l'Autriche vient-elle dérober à l'Italie ce qui lui revient de naissance, usurper un rôle qui n'est pas le sien ? *La vérité est qu'au point de vue stratégique, il n'y a pas de place pour deux sur l'Adriatique.* Celui qui possède la rive orientale est maître de l'autre rive. La Rome ancienne le savait et, de nos jours, Talleyrand l'affirmait. Il faut répéter avec Italicus Senator : « Si l'Italie ne domine point l'Adriatique, elle en est dominée. » A l'Entente de savoir s'il lui convient qu'un de ses membres, pour prix d'une adhésion spontanée, volontaire, sorte de la guerre, libre ou enchaîné, sain ou impotent. Sans l'Adriatique tout entière, l'Italie n'est qu'une esclave malade, un corps servile et privé de son souffle normal.

L'intérêt européen dans l'Adriatique et la Question yougo-slave

Quel est le but de cette guerre ? C'est une question qu'il est permis de se poser lorsqu'on constate l'attitude paradoxale d'une partie de la presse alliée vis-à-vis de la question dalmate. Il serait peut-être bon de rappeler au monde civilisé qu'il se bat pour ruiner le germanisme sous toutes ses formes. Il ne viendra à l'idée de personne de nier que l'Autriche, le « brillant second », ne soit le meilleur et le plus docile instrument de l'Allemagne. La logique semble donc commander impérieusement de reconstituer l'Europe, après la paix, suivant un plan qui affaiblira les deux Empires complices au profit des Etats capables, par leur situation et par leur puissance, de les tenir constamment en échec. C'est assez dire que l'Italie doit être maîtresse partout où l'Autriche la menaçait hier ; il n'y a pas là seulement une question de gratitude envers la nation qui, par sa neutralité d'abord, puis par son action directe a sauvé la cause de l'Entente, mais encore, mais surtout une question d'intérêt européen. La seule manière de paralyser le germanisme et de lui interdire tout retour offensif est de le chasser des perchoirs où il s'était impudemment niché pour pouvoir plus commodément satisfaire ses appétits de conquête ; le refouler derrière l'Adriatique n'est pas une nécessité moins absolue que de le refouler derrière le Rhin. A cela les amateurs de complications répondent : « C'est entendu, nous bannirons l'Autriche du littoral Adriatique, mais c'est aux Yougo-Slaves que nous le réservons et non aux Italiens. » Que sont donc ces Yougo-Slaves dont bon nombre d'auteurs français se sont faits les apôtres passionnés au nom du principe des nationalités ?

Je me suis amusé à plusieurs reprises à questionner des Français fort cultivés sur les Yougo-Slaves et sur le sens même de ce double terme. L'un de mes interlocuteurs — un normalien — me répondit qu'il n'en savait pas au juste la signification, mais qu'il pensait pouvoir le traduire, sans erreur, par « Jeunes-Slaves » (à cause, sans doute, de l'analogie apparente de Yougo avec l'anglais « Young » ou l'allemand « Jung »). Un autre m'affirma, sans hésiter, qu'il s'agissait des Slaves d'origine sémitique : *Yougo*, *Judéo*, le rapprochement phonétique excuse, peut-être, la confusion. Je mets en fait que dans le public, ici, il n'y a pas une personne sur cinq mille qui sache que « Yougo-Slaves » veut dire, tout simplement, Slaves du Sud (de jug-sud). Et pourtant, d'une manière générale, et particulièrement en Italie, la France passe pour être gagnée au yougo-slavisme.

Il s'agirait donc de *créer* un nouvel Etat qui comprendrait, pour le moins, les Slovènes, les Croates et les Serbes. J'omets les Bulgares qui comptent également, cependant, parmi les Slaves méridionaux. C'est à dessein que je souligne *créer*, car l'Etat yougo-slave n'existe pas. Nous voilà donc invités à admettre les droits sur l'Adriatique d'une nation fictive, inventée de toutes pièces par l'Autriche, puis, — sans que je les accuse d'intelligences avec l'ennemi ! — réinventée en Angleterre et en France, par des savants très notoires et, certainement, très sincères. Rien de moins homogène cependant que les éléments avec lesquels on voudrait former ce nouveau peuple. Rien de moins naturel que leur cohésion. Ils ne se tiennent ni par l'unité géographique, ni par la langue, ni par la religion, ni par l'histoire, ni par les mœurs. Le serbo-croate et le slovène sont des idiomes fort différents qui s'écrivent avec deux alphabets distincts : le premier, l'alphabet latin, et le second, l'alphabet cyrillique. Par contre, les Croates et les Slovènes sont catholiques, tandis que les Serbes sont orthodoxes. Voilà des bases solides pour fonder une nation ! J'en prends à témoin M. Auerbach :

Les Yougo-Slaves aspirent-ils à l'union fraternelle dans le giron de leur Yougo-Slavie? Ils auront beau se prévaloir d'une parenté de race et d'idiome — encore que le Slovène éprouverait quelque peine à entendre ses concitoyens serbes ou croates — s'exalter dans l'évocation d'une histoire ou d'une légende commune, dans le culte d'une littérature, placage artificiel plutôt qu'armature de leur nationalité, sauront-ils oublier leurs dissidences théologiques, leurs symboles religieux, qui ont, depuis des siècles, empli leur vie spirituelle et morale, chrétiens contre infidèles, papistes contre schismatiques? La Yougo-Slavie est condamnée aux luttes confessionnelles qui — si elle es constituée en pays parlementaire, — s'exaspéreront par le jeu des partis.

Tel est l'Etat monstrueux que bon nombre de spécialistes et d'hommes politiques dans différents pays de l'Entente, pensent opposer à l'Italie sur la rive orientale de l'Adriatique ; telle est la nation imaginaire à laquelle ils veulent confier le soin de contrecarrer et de détruire l'influence autrichienne. On admettra que l'Autriche saura mettre à profit les dissensions qui ne manqueront pas d'éclater entre Slovènes, Croates et Serbes et qu'elle ne tardera pas à pêcher en eau trouble.

D'ailleurs, comme nous l'avons indiqué déjà, le yougo-slavisme est une fantaisie d'origine autrichienne. Au dualisme austro-hongrois, la monarchie des Habsbourg a songé, ces dernières années, à substituer le trialisme : austro-hongrois-yougo-slave. Entre autre objet, cette organisation avait pour but d'absorber la Serbie et de nuire à l'Italie, François-Joseph fonda à Zagreb, capitale de la Croatie, une académie yougo-slave ; le yougo-slavisme eut à Vienne une agence payée par le ministère des Affaires étrangères : la *Südslavische Correspondenz* ; enfin le club yougo-slave

(*Südslawen Club*) était présidé par un député croate, homme de paille de l'archiduc François-Ferdinand, assassiné à Sarajevo. Ces antécédents sont suffisamment suspects pour que l'Entente s'y reprenne à deux fois avant de soutenir les intérêts du yougo-slavisme.

Parmi les Slaves méridionaux, il n'y a qu'un peuple qui nous intéresse : c'est le peuple serbe, — celui-là même que l'Autriche pensait supprimer en lui opposant un royaume yougo-slave, — et les Italiens sont les premiers à lui rendre justice, désireux de reconnaître sa vaillance, sa conscience, de le récompenser pour « la part très noble » qu'il a prise « dans la grande croisade européenne contre le germanisme (1) ». La Serbie mérite indéniablement d'avoir sur l'Adriatique le débouché qu'elle réclame, à Raguse ou ailleurs. Mais de là à vouloir, sous le prétexte d'une fraternité de race purement théorique, favoriser les Croates qui se sont montrés les meilleurs auxiliaires de l'Autriche avant la guerre et lui ont fourni contre les Alliés de nombreux et excellents soldats pendant la guerre, de là à faire le jeu des Slovènes qui luttaient hier par la parole et luttent aujourd'hui par les armes contre la civilisation latine, il y a un immense pas à franchir. Ceux qui, en France ou en Angleterre, n'hésitent pas à le franchir et se laissent impressionner par les revendications sans fondement de quelques politiciens croates ou slovènes — partisans et soutiens, hier encore, de la monarchie austro-hongroise — n'aperçoivent sans doute ni l'invraisemblance ni le danger de la cause qu'ils épousent. Ils se proposent de réaliser un plan conçu par les ennemis mêmes de l'Entente, au lieu d'appuyer les prétentions de ses amis. Entre les Italiens qui ont rendu un immense service à la coalition du droit, et les Croates qui se sont rangés, sans résistance, sous la bannière germanique, ils choisissent d'aider ceux-ci. Aveuglement incompréhensible ou bien finesse par trop subtile vraiment. Sommes-nous en face d'une de ces combinaisons diplomatiques dont je parlais au début de cette étude, qui ont pour but d'assurer une longue paix à l'Europe et qui contiennent en elles le germe de toutes les erreurs et de toutes les catastrophes ? Si la guerre devait se terminer sans que l'Adriatique fût italienne, si l'Europe laissait les Slaves s'organiser politiquement dans une région qui ne leur appartient à aucun titre, mais qui est, par contre, toute rayonnante de latinité, ce serait, à brève échéance, une nouvelle source d'hostilités et la certitude de voir rapidement l'humanité en proie à de nouvelles convulsions.

L'erreur est de croire à un impérialisme italien. Nous nions qu'il existe ; nous ne trouvons rien dans les revendications de

---

(1) Italicus Senator. *op. cit.*

l'Italie, qui soit en désaccord avec son droit. Or, l'impérialisme commence avec l'arbitraire. Il sévit momentanément à Strasbourg, à Bruxelles, à Varsovie, à Bucarest, à Belgrade, à Sofia, à Constantinople, à Trente et à Trieste aussi et dans la Dalmatie encore, partout en Europe où la possession ne se fonde que sur la conquête. Il n'y a pas d'autre impérialisme en vue que l'impérialisme germanique. C'est lui qu'il faut abattre et pour cela, je le répète, fortifier, sans marchander, toutes les puissances capables de lui barrer la route. L'Italie n'aspire à rien d'autre qu'à parfaire son unité ; elle ne veut rien ajouter à son sol, à son histoire qui ne soit un prolongement légitime. Elle réclame l'héritage de Rome et de Venise et elle a le devoir de le réclamer, parce qu'elle est une grande nation capable, aujourd'hui, de gérer son bien. Lentement, au long des siècles, elle a repris conscience d'elle-même, de sa force, de sa grandeur. La voici arrivée au point où elle est en mesure de continuer son antique destinée. L'Europe, et plus particulièrement la France, n'ont pas le droit, après l'avoir aidée à se ressaisir, de lui refuser l'épanouissement. Quand un médecin entreprend de guérir un malade, il va jusqu'au bout de sa mission, sinon il y laisse sa réputation. La pleine santé de l'Italie exige qu'on lui rende l'Adriatique « son second poumon ». C'est le travail de la nature et pas autre chose qui la pousse à réclamer un souffle normal, intégral. Ne voit-on pas qu'une manœuvre coupable pourrait, seule, l'en priver à l'heure qu'il est ?

Nous nous élevons ici, encore une fois et avec force, contre tous les artifices qui voudraient diminuer son existence. Nous proclamons notre méfiance envers les gens qui font profession d'habileté, qui taillent et rognent pour créer avec des greffes monstrueuses une Europe florissante. L'Europe n'est pas un article de serre ou de laboratoire, un champ d'expérience pour praticiens C'est un vaste corps dont tous les membres ont leur place. Celle de l'Italie va du rivage tyrrhénien au rivage dalmate. Le monde slave et les Balkans ne commencent qu'au delà des Alpes Dinariques. Nous dénions aux diplomates le droit de faire des essais dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils seraient factices et paradoxaux. Par contre, nous demandons à l'opinion et tout spécialement à l'opinion française dont nous aimons les verdicts loyaux si l'Italie n'a pas mérité, par son attitude et par son merveilleux effort, de retrouver ses provinces perdues et si, suivant la belle parole de Louis Blanc, après avoir essayé toutes les théories, le moment n'est pas venu, pour les hommes qui se destinent à gagner le même combat d'adopter « la plus simple et la plus noble, celle de la fraternité ». Telle est la seule expérience à faire. Loin de nous, on le voit, l'intention d'oublier la vaillante Serbie qui, au prix de suprêmes sacrifices, aura magnifiquement collaboré au triomphe commun. L'accord de Corfou entre elle et l'Italie l'a déjà,

sans doute, rassurée sur son avenir. Loin de nous, même, la pensée de nuire à a cause slave qui, d'une manière générale, s'est montrée hostile à la cause germanique. Mais à chacun son dû et qu'on rende d'abord, à César, ce qui appartint à César !

WHITNEY-WARREN,

Citoyen américain,
Membre de l'Institut.

P.-S. — Cette étude était terminée au moment de l'offensive austro-allemande qui a repris, temporairement, aux Italiens leurs conquêtes sur la route de Trieste. Ces événements douloureux n'ont fait que nous confirmer dans notre opinion que « l'unité d'âme » est plus que jamais nécessaire entre les Alliés. Elle seule peut assurer aujourd'hui l'unité du front de combat et demain celle du front diplomatique aussi indispensables l'une que l'autre pour ruiner la puissance germanique.

W.-W.

Les frontières naturelles de l'Italie.
Échelle
0 50 100 300 KIL

Les portes de l'Italie ouvertes à l'invasion.

La Péninsule Italique avant les guerres de l'Unité Italienne (en 1859-1860-1866-1870)

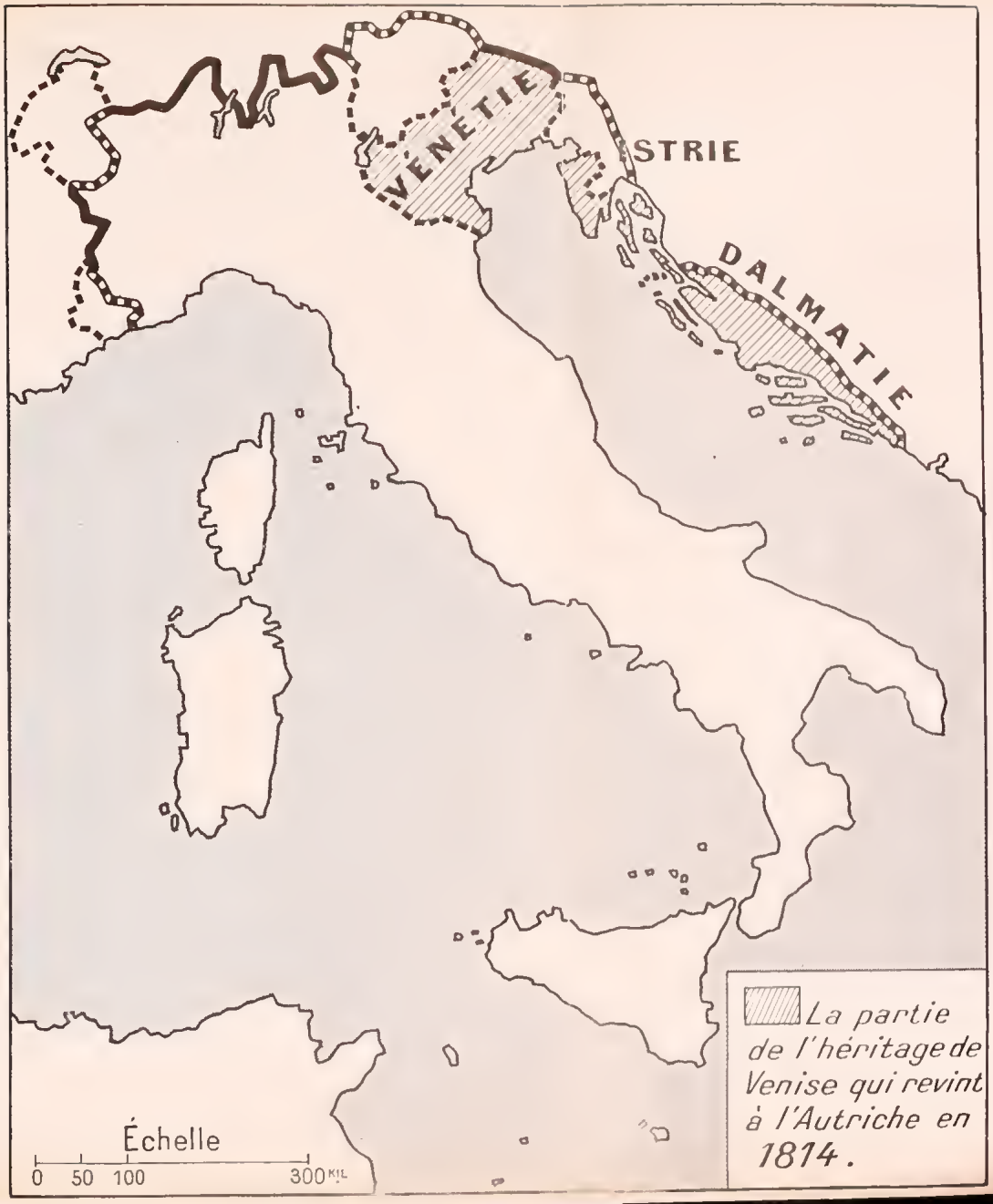
VÉNÉTIE
STRIE
DALMATIE
La partie de l'héritage de Venise qui revint à l'Autriche en 1814.
Échelle
0 50 100 300 KIL

ISTRIE
DALMATIE
La partie de l'héritage de Venise que l'Autriche n'a pas rendue à l'Italie en 1866.
Échelle
0 50 100 300 KIL

SUISSE
AUTRICHE
à la France en 1860
PIÉMONT
LOMBARDIE en 1859
TRENTE en 19--?
VÉNÉTIE en 1866
TRIESTE en 19...?
PARME en 1860
MODÈNE en 1860
ÉTATS
DALMATIE en 19...?
à la France en 1860
TOSCANE en 1860
PONTIFICAUX en 1860
Rome en 1870
PROVINCE NAPOLITAINE en 1860
SARDAIGNE en 1718
SICILE en 1860
Terrain reconquis par les Italiens (1) en 1915 (2) 1916 (3) 1917 sur les Autrichiens.
La Formation de l'Unité Italienne (les dates auxquelles les principautés furent réunies à l'Italie.)
Échelle
0 50 100 300 KIL